Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20029-DE

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Provence - Camargue

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.029

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai 2020 à 9 heures 30

Sous la présidence de Julien SANCHEZ, Maire

Le Maire de la commune de Beaucaire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits le 9 mai 2020 ;
- le nombre de conseillers municipaux en exercice, au moment de la délibération, était de 33 sur lesquels il y avait 19 présents, 13 représentés (la loi 2020-290 du 23 mars 2020 permettant à chaque élu d'être porteur de 2 procurations), et 1 absent, à savoir :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Jean-Pierre FUSTER	Elisabeth MONDET
Gilles DONADA	Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL
Chantal SARRAILH	Viviane TISSEUR	Max SOULIER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	Yvette CIMINO
Katy VIDAL		
Michel REBOUL	Hélène DEYDIER	Dominique PIERRE
Cristelle HUGOUNENQ	Christophe ANDRE	Luc PERRIN

REPRÉSENTÉS :

Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE

ABSENT :
Samuel SAMSON

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance pris en son sein, en l'occurrence, Monsieur Stéphane VIDAL, élu à la majorité, qui est assisté de Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie.

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Place Georges Clemenceau - BP 134 - 30302 BEAUCAIRE Cedex
Téléphone : 04 66 59 10 06 - Télécopie : 04 66 59 30 40 - beaucaire.fr

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20029-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.029

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

OBJET : ASSEMBLEES – CONSEIL MUNICIPAL – HUIS CLOS – AUTORISATION

Rapporteur : Monsieur le Maire

Conformément à l'article L2121-18 du code général des collectivités territoriales, en accord avec Monsieur le Maire, Mme Viviane TISSEUR, Mme Katy VIDAL et M. Stéphane VIDAL proposent de délibérer à huis clos pour la séance du conseil municipal du 15 mai 2020 en raison des circonstances sanitaires exceptionnelles liées au COVID-19.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'article L2121-18 du CGCT,
Vu la loi 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence face à l'épidémie de COVID-19 et notamment l'article 10 qui dispose que « Pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire [...] les organes délibérants des collectivités territoriales et les établissements publics qui en relèvent ne délibèrent valablement que lorsque le tiers de leurs membres en exercice est présent. [...] Dans tous les cas, un membre de ces organes peut être porteur de deux pouvoirs. »

APRES EN AVOIR DELIBERE

1°) DECIDE de délibérer à huis clos.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

MAIRIE DE BEAUCAIRE (GARD)

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

ONT VOTE				
POUR	26	Julien SANCHEZ Jean-Pierre FUSTER Elisabeth MONDET Gilles DONADA Mireille FOUGASSE Stéphane VIDAL Chantal SARRAILH Yvan CORBIERE Viviane TISSEUR Max SOULIER Antoine BOYER	représenté par représenté par	Stéphane VIDAL Jean-Pierre FUSTER

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20029-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.029

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

		Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
		Maurice MOURET		
		Roger ROLLAND		
		Yvette CIMINO		
		Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
		Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
		Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
		Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
		Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
		Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
		Katy VIDAL		
		Hélène DEYDIER		
		Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
		Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
		Michel REBOUL		
CONTRE	6	Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
		Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
		Dominique PIERRE		
		Christophe ANDRÉ		
		Cristelle HUGOUNENQ		
		Luc PERRIN		
ABSTENTION	0			

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20030-DE

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Provence - Camargue

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.030

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai 2020 à 9 heures 30

Sous la présidence de Julien SANCHEZ, Maire

Le Maire de la commune de Beaucaire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits le 9 mai 2020 ;
- le nombre de conseillers municipaux en exercice, au moment de la délibération, était de 33 sur lesquels il y avait 19 présents, 13 représentés (la loi 2020-290 du 23 mars 2020 permettant à chaque élu d'être porteur de 2 procurations), et 1 absent, à savoir :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Jean-Pierre FUSTER	Elisabeth MONDET
Gilles DONADA	Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL
Chantal SARRAILH	Viviane TISSEUR	Max SOULIER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	Yvette CIMINO
Katy VIDAL		
Michel REBOUL	Hélène DEYDIER	Dominique PIERRE
Cristelle HUGOUNENQ	Christophe ANDRE	Luc PERRIN

REPRÉSENTÉS :

Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE

ABSENT :
Samuel SAMSON

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance pris en son sein, en l'occurrence, Monsieur Stéphane VIDAL, élu à la majorité, qui est assisté de Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie.

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Place Georges Clemenceau - BP 134 - 30302 BEAUCAIRE Cedex
Téléphone : 04 66 59 10 06 - Télécopie : 04 66 59 30 40 - beaucaire.fr

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20030-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.030

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

OBJET : DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale que conformément à l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un débat sur les orientations générales du budget doit se tenir au sein du Conseil municipal dans les deux mois précédant le vote du budget primitif.

Les orientations générales des budgets Ville et annexes de l'exercice 2020 sont présentées aux membres du conseil municipal.

D'autre part, en raison des circonstances liées à la crise sanitaire, l'Ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19 mentionne dans son article 4 que « Le débat relatif aux orientations budgétaires peut être tenu lors de la séance de l'organe délibérant au cours de laquelle le budget est présenté à l'adoption. »

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu l'ordonnance 2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19 et notamment son article 4,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2312-1,
Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République,
Vu le rapport du débat d'orientations budgétaires remis avec la convocation du présent conseil municipal,
Vu l'avis de la commission Ressources Humaines / Finances du 14 mai 2020,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A HUIS CLOS

1°) PREND acte du rapport mentionnant les différentes informations et propositions présentées par Monsieur le Maire dans le cadre du débat d'orientations budgétaires 2020 concernant le budget principal Ville ainsi que les budgets annexes Eau, Assainissement, Fêtes et Cultures Taurine et Equestre, et du fait qu'un débat a pu avoir lieu.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

MAIRIE DE BEAUCAIRE (Gard)

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

ONT VOTE
UNANIMITE

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20031-DE

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Provence - Camargue

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.031

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai 2020 à 9 heures 30

Sous la présidence de Julien SANCHEZ, Maire

Le Maire de la commune de Beaucaire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits le 9 mai 2020 ;
- le nombre de conseillers municipaux en exercice, au moment de la délibération, était de 33 sur lesquels il y avait 19 présents, 13 représentés (la loi 2020-290 du 23 mars 2020 permettant à chaque élu d'être porteur de 2 procurations), et 1 absent, à savoir :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Jean-Pierre FUSTER	Elisabeth MONDET
Gilles DONADA	Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL
Chantal SARRAILH	Viviane TISSEUR	Max SOULIER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	Yvette CIMINO
Katy VIDAL		
Michel REBOUL	Hélène DEYDIER	Dominique PIERRE
Cristelle HUGOUNENQ	Christophe ANDRE	Luc PERRIN

REPRÉSENTÉS :

Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE

ABSENT :
Samuel SAMSON

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance pris en son sein, en l'occurrence, Monsieur Stéphane VIDAL, élu à la majorité, qui est assisté de Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie.

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Place Georges Clemenceau - BP 134 - 30302 BEAUCAIRE Cedex
Téléphone : 04 66 59 10 06 - Télécopie : 04 66 59 30 40 - beaucaire.fr

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20031-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.031

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

OBJET : BUDGET PRINCIPAL VILLE – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire propose à l'assemblée municipale de procéder à l'examen et à l'approbation du compte de gestion, exercice 2019, de la Ville de Beaucaire, dressé par Madame Marie-Elisabeth AVIERINOS, Trésorier de BEAUCAIRE et Comptable de la Commune.

Ce compte de gestion se présente comme suit :

Section de fonctionnement :	
Excédent à la clôture de l'exercice 2018	4 677 817,97 €
Affectation du résultat 2018 :	- 2 100 000,00 €
Résultat reporté au compte 110 :	**2 577 817,97 €**
Titres de recettes émis :	23 395 717,74 €
Total des recettes :	25 973 535,71 €
Mandats émis :	- 21 105 478,49 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	**+ 4 868 057,22 €**

Section d'investissement :	
Solde d'investissement 2018 :	1 161 666,81 €
Titres de recettes émis :	6 582 114,11 €
Total des recettes :	7 743 780,92 €
Mandats émis :	- 7 552 751,50 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	**+ 191 029,42 €**

D'où un résultat global des deux sections de : **+ 5 059 086,64 €**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu l'avis de la commission Ressources Humaines / Finances du 14 mai 2020,

APRES EN AVOIR DELIBERE A HUIS CLOS

1°) CONSIDÈRE que les opérations sont régulières, DÉCLARE que le compte de gestion dressé par Madame Marie Elisabeth AVIERINOS, Comptable public, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part et APPROUVE ledit compte de gestion.

2°) AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégué, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20031-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.031

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

MAIRIE DE BEAUCAIRE (GARD)

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

ONT VOTE
UNANIMITE

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20032-DE

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Provence - Camargue

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.032

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai 2020 à 9 heures 30

Sous la présidence de Julien SANCHEZ, Maire

Le Maire de la commune de Beaucaire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits le 9 mai 2020 ;
- le nombre de conseillers municipaux en exercice, au moment de la délibération, était de 33 sur lesquels il y avait 19 présents, 13 représentés (la loi 2020-290 du 23 mars 2020 permettant à chaque élu d'être porteur de 2 procurations), et 1 absent, à savoir :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Jean-Pierre FUSTER	Elisabeth MONDET
Gilles DONADA	Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL
Chantal SARRAILH	Viviane TISSEUR	Max SOULIER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	Yvette CIMINO
Katy VIDAL		
Michel REBOUL	Hélène DEYDIER	Dominique PIERRE
Cristelle HUGOUNENQ	Christophe ANDRE	Luc PERRIN

REPRÉSENTÉS :

Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE

ABSENT :
Samuel SAMSON

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance pris en son sein, en l'occurrence, Monsieur Stéphane VIDAL, élu à la majorité, qui est assisté de Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie.

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Place Georges Clemenceau - BP 134 - 30302 BEAUCAIRE Cedex
Téléphone : 04 66 59 10 06 - Télécopie : 04 66 59 30 40 - beaucaire.fr

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20032-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.032

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

OBJET : BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'EAU – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire propose à l'assemblée municipale de procéder à l'examen et à l'approbation du compte de gestion, exercice 2019, du budget annexe du service de l'Eau dressé par Madame Marie-Elisabeth AVIERINOS, Trésorier de Beaucaire et Comptable de la Commune.

Ce compte de gestion se présente comme suit :

Section de fonctionnement :	
Excédent à la clôture de l'exercice 2018	34 002,46 €
Affectation du résultat 2018 :	- 20 000,00 €
Résultat reporté au compte 110 :	**14 002,46 €**
Titres de recettes émis :	+ 119 858,29 €
Total des recettes :	133 860,75 €
Mandats émis :	- 94 867,29 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	**+ 38 993,46 €**

Section d'investissement :	
Solde d'investissement 2018 :	225 651,03 €
Titres de recettes émis :	+ 201 544,36 €
Total des recettes :	427 195,39 €
Mandats émis :	- 122 910,16 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	**+ 304 285,23 €**

D'où un résultat global des deux sections de : **+ 343 278,69 €**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu l'avis de la commission Ressources Humaines / Finances du 14 mai 2020,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A HUIS CLOS

1°) CONSIDÈRE que les opérations sont régulières, DECLARE que le compte de gestion dressé par Madame Marie Elisabeth AVIERINOS, Comptable public, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part et APPROUVE ledit compte de gestion.

2°) AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégué, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20032-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.032

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

MAIRIE DE BEAUCAIRE (GARD)

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

ONT VOTE
UNANIMITE

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20033-DE

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Provence · Camargue

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.033

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai 2020 à 9 heures 30

Sous la présidence de Julien SANCHEZ, Maire

Le Maire de la commune de Beaucaire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits le 9 mai 2020 ;
- le nombre de conseillers municipaux en exercice, au moment de la délibération, était de 33 sur lesquels il y avait 19 présents, 13 représentés (la loi 2020-290 du 23 mars 2020 permettant à chaque élu d'être porteur de 2 procurations), et 1 absent, à savoir :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Jean-Pierre FUSTER	Elisabeth MONDET
Gilles DONADA	Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL
Chantal SARRAILH	Viviane TISSEUR	Max SOULIER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	Yvette CIMINO
Katy VIDAL		
Michel REBOUL	Hélène DEYDIER	Dominique PIERRE
Cristelle HUGOUNENQ	Christophe ANDRE	Luc PERRIN

REPRÉSENTÉS :

Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE

ABSENT :
Samuel SAMSON

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance pris en son sein, en l'occurrence, Monsieur Stéphane VIDAL, élu à la majorité, qui est assisté de Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie.

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Place Georges Clemenceau - BP 134 - 30302 BEAUCAIRE Cedex
Téléphone : 04 66 59 10 06 - Télécopie : 04 66 59 30 40 - beaucaire.fr

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20033-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.033

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

OBJET : BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire propose à l'assemblée municipale de procéder à l'examen et à l'approbation du compte de gestion, exercice 2019, du budget annexe du service Assainissement dressé par Madame Marie-Elisabeth AVIERINOS, Trésorier de Beaucaire et Comptable de la Commune.

Ce compte de gestion se présente comme suit :

Section de fonctionnement :	
Excédent à la clôture de l'exercice 2018	473 936,08 €
Affectation du résultat 2018 :	- 53 000,00 €
Résultat reporté au compte 110 :	**420 936,08 €**
Titres de recettes émis :	+ 738 677,69 €
Total des recettes :	1 159 613,77 €
Mandats émis :	- 873 586,52 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	**+ 286 027,25 €**

Section d'investissement :	
Solde d'investissement 2018 :	1 242 416,64 €
Titres de recettes émis :	+ 593 501,91 €
Total des recettes :	1 835 918,55 €
Mandats émis :	- 518 075,45 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	**+ 1 317 843,10 €**

D'où un résultat global des deux sections de : **+ 1 603 870,35 €**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu l'avis de la commission Ressources Humaines / Finances du 14 mai 2020,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A HUIS CLOS

1°) CONSIDÈRE que les opérations sont régulières, DÉCLARE que le compte de gestion dressé par Madame Marie Elisabeth AVIERINOS, Comptable public, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part et APPROUVE ledit compte de gestion.

2°) AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégué, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20033-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.033

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

MAIRIE DE BEAUCAIRE (GARD)

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

ONT VOTE
UNANIMITE

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20034-DE

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Provence · Camargue

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.034

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai 2020 à 9 heures 30

Sous la présidence de Julien SANCHEZ, Maire

Le Maire de la commune de Beaucaire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits le 9 mai 2020 ;
- le nombre de conseillers municipaux en exercice, au moment de la délibération, était de 33 sur lesquels il y avait 19 présents, 13 représentés (la loi 2020-290 du 23 mars 2020 permettant à chaque élu d'être porteur de 2 procurations), et 1 absent, à savoir :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Jean-Pierre FUSTER	Elisabeth MONDET
Gilles DONADA	Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL
Chantal SARRAILH	Viviane TISSEUR	Max SOULIER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	Yvette CIMINO
Katy VIDAL		
Michel REBOUL	Hélène DEYDIER	Dominique PIERRE
Cristelle HUGOUNENQ	Christophe ANDRE	Luc PERRIN

REPRÉSENTÉS :

Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE

ABSENT :
Samuel SAMSON

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance pris en son sein, en l'occurrence, Monsieur Stéphane VIDAL, élu à la majorité, qui est assisté de Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie.

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Place Georges Clemenceau - BP 134 - 30302 BEAUCAIRE Cedex
Téléphone : 04 66 59 10 06 - Télécopie : 04 66 59 30 40 - beaucaire.fr

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20034-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.034

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

OBJET : BUDGET ANNEXE FETES – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire propose à l'assemblée municipale de procéder à l'examen et à l'approbation du compte de gestion, exercice 2019, du budget annexe Fêtes dressé par Madame Marie Elisabeth AVIERINOS, Trésorier de Beaucaire et Comptable de la Commune.

Ce compte de gestion se présente comme suit :

Section de fonctionnement :	
Excédent à la clôture de l'exercice 2018	19 162,68 €
Titres de recettes émis :	+385 905,11 €
Total des recettes :	405 067,79 €
Mandats émis :	- 380 529,55 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	**+ 24 538,24 €**

Section d'investissement :	
Solde d'investissement 2018 :	5 554,47 €
Titres de recettes émis :	+ 1 466,90 €
Total des recettes :	7 021,37 €
Mandats émis :	- 0,00 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	**+ 7 021,37 €**

D'où un résultat global des deux sections de : **+ 31 559,61 €**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu l'avis de la commission Ressources Humaines / Finances du 14 mai 2020,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A HUIS CLOS

1°) CONSIDÈRE que les opérations sont régulières, DÉCLARE que le compte de gestion dressé par Madame Marie Elisabeth AVIERINOS, Comptable public, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part et APPROUVE ledit compte de gestion.

2°) AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégué, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20034-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.034

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

MAIRIE DE BEAUCAIRE (GARD)

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

ONT VOTE
UNANIMITE

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20035-DE

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Provence · Camargue

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.035

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai 2020 à 9 heures 30

Sous la présidence de Julien SANCHEZ, Maire

Le Maire de la commune de Beaucaire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits le 9 mai 2020 ;
- le nombre de conseillers municipaux en exercice, au moment de la délibération, était de 33 sur lesquels il y avait 19 présents, 13 représentés (la loi 2020-290 du 23 mars 2020 permettant à chaque élu d'être porteur de 2 procurations), et 1 absent, à savoir :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Jean-Pierre FUSTER	Elisabeth MONDET
Gilles DONADA	Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL
Chantal SARRAILH	Viviane TISSEUR	Max SOULIER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	Yvette CIMINO
Katy VIDAL		
Michel REBOUL	Hélène DEYDIER	Dominique PIERRE
Cristelle HUGOUNENQ	Christophe ANDRE	Luc PERRIN

REPRÉSENTÉS :

Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE

ABSENT :
Samuel SAMSON

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance pris en son sein, en l'occurrence, Monsieur Stéphane VIDAL, élu à la majorité, qui est assisté de Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie.

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Place Georges Clemenceau - BP 134 - 30302 BEAUCAIRE Cedex
Téléphone : 04 66 59 10 06 - Télécopie : 04 66 59 30 40 - beaucaire.fr

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20035-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.035

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

OBJET : BUDGET ANNEXE CULTURES TAURINE ET EQUESTRE – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire propose à l'assemblée municipale de procéder à l'examen et à l'approbation du compte de gestion, exercice 2019, du budget annexe Cultures Taurine et Équestre dressé par Madame Marie Elisabeth AVIERINOS, Trésorier de Beaucaire et Comptable de la Commune.

Ce compte de gestion se présente comme suit :

Section de fonctionnement :	
Excédent à la clôture de l'exercice 2018	59 934,63 €
Affectation du résultat 2018 :	- 0,00 €
Résultat reporté au compte 110 :	**59 934,63 €**
Titres de recettes émis :	+ 420 929,52 €
Total des recettes :	**480 864,15 €**
Mandats émis :	- 397 940,82 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	**+ 82 923,33 €**

Section d'investissement :	
Solde d'investissement 2018 :	2 587,37 €
Titres de recettes émis :	0,00 €
Total des recettes :	2 587,37 €
Mandats émis :	0,00 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	**+ 2 587,37 €**

D'où un résultat global des deux sections de : **+ 85 510,70 €**.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu l'avis de la commission Ressources Humaines / Finances du 14 mai 2020,

APRES EN AVOIR DELIBERE A HUIS CLOS

1°) CONSIDERE que les opérations sont régulières, DECLARE que le compte de gestion dressé par Madame Marie Elisabeth AVIERINOS, Comptable public, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part et APPROUVE ledit compte de gestion.

2°) AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégué, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20035-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.035

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

ONT VOTE
UNANIMITE

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20036-DE

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Provence · Camargue

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.036

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai 2020 à 9 heures 30

Jean-Pierre FUSTER a été élu président de séance à la majorité pour aborder les délibérations relatives aux comptes administratifs 2019.

Le Maire de la commune de Beaucaire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits le 9 mai 2020 ;
- le nombre de conseillers municipaux en exercice, au moment de la délibération, était de 33 sur lesquels il y avait 18 présents, 14 représentés (la loi 2020-290 du 23 mars 2020 permettant à chaque élu d'être porteur de 2 procurations), et 1 absent, à savoir :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Jean-Pierre FUSTER	Elisabeth MONDET
Gilles DONADA	Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL
Chantal SARRAILH	Viviane TISSEUR	Max SOULIER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	Yvette CIMINO
Katy VIDAL		
Michel REBOUL	Hélène DEYDIER	Dominique PIERRE
Christophe ANDRE	Luc PERRIN	

REPRÉSENTÉS :

Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE

ABSENT :
Samuel SAMSON

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance pris en son sein, en l'occurrence, Monsieur Stéphane VIDAL, élu à la majorité, qui est assisté de Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie.

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Place Georges Clemenceau - BP 134 - 30302 BEAUCAIRE Cedex
Téléphone : 04 66 59 10 06 - Télécopie : 04 66 59 30 40 - beaucaire.fr

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20036-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.036

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

OBJET : BUDGET PRINCIPAL VILLE – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée municipale du compte administratif exercice 2019 de la Commune de Beaucaire qui présente le budget de l'exercice clos ainsi que toutes les pièces administratives qui s'y rattachent, et donne connaissance de la balance générale.

Pour information, le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire de la commune est répertorié pages 204 à 209 du compte administratif ci-joint.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le compte administratif 2019 de la Commune de Beaucaire comme suit :

Section de fonctionnement :	
Excédent à la clôture de l'exercice 2018	4 677 817,97 €
Affectation du résultat 2018 :	- 2 100 000,00 €
Résultat reporté au compte 110 :	**2 577 817,97 €**
Titres de recettes émis :	23 395 717,74 €
Total des recettes :	25 973 535,71 €
Mandats émis :	- 21 105 478,49 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	**+ 4 868 057,22 €**

Section d'investissement :	
Solde d'investissement 2018 :	1 161 666,81 €
Titres de recettes émis :	6 582 114,11 €
Total des recettes :	7 743 780,92 €
Mandats émis :	- 7 552 751,50 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	**+ 191 029,42 €**

D'où un résultat global des deux sections de : **+ 5 059 086,64 €**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu l'article L2241-1 du CGCT,
Vu l'avis de la commission Ressources Humaines / Finances du 14 mai 2020,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A HUIS CLOS

1°) APPROUVE le compte administratif de la Commune de BEAUCAIRE de l'exercice 2019.

2°) AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégué, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20036-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.036

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

ONT VOTE				
POUR	23	Jean-Pierre FUSTER Elisabeth MONDET Gilles DONADA Mireille FOUGASSE Stéphane VIDAL Chantal SARRAILH Yvan CORBIERE Viviane TISSEUR Max SOULIER Antoine BOYER Simone BOYER Maurice MOURET Roger ROLLAND Yvette CIMINO Eliane HAUQUIER Marcel BONACHERA Patrick DESOMBRE Sylviane BOYER Josette ROCCHI Nathalie ABLAIN Katy VIDAL Hélène DEYDIER Didier CORRIAS	représenté par représenté par représentée par représentée par représenté par représenté par représentée par représentée par représentée par représenté par	Stéphane VIDAL Jean-Pierre FUSTER Jean-Pierre FUSTER Elisabeth MONDET Gilles DONADA Mireille FOUGASSE Chantal SARRAILH Gilles DONADA Viviane TISSEUR Hélène DEYDIER
CONTRE	8	Maurice CONTESTIN Michel REBOUL Marie-France JOURNE Yves GERMAIN Dominique PIERRE Christophe ANDRÉ Cristelle HUGOUNENQ Luc PERRIN	représenté par représentée par représenté par représentée par 	Michel REBOUL Luc PERRIN Christophe ANDRE Dominique PIERRE
ABSTENTION	0			

M. Julien SANCHEZ, sorti de la salle, n'a pas pris part au vote de cette délibération.

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20037-DE

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Provence - Camargue

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.037

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai 2020 à 9 heures 30

Jean-Pierre FUSTER a été élu président de séance à la majorité pour aborder les délibérations relatives aux comptes administratifs 2019.

Le Maire de la commune de Beaucaire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits le 9 mai 2020 ;
- le nombre de conseillers municipaux en exercice, au moment de la délibération, était de 33 sur lesquels il y avait 18 présents, 14 représentés (la loi 2020-290 du 23 mars 2020 permettant à chaque élu d'être porteur de 2 procurations), et 1 absent, à savoir :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Jean-Pierre FUSTER	Elisabeth MONDET
Gilles DONADA	Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL
Chantal SARRAILH	Viviane TISSEUR	Max SOULIER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	Yvette CIMINO
Katy VIDAL		
Michel REBOUL	Hélène DEYDIER	Dominique PIERRE
Christophe ANDRE	Luc PERRIN	

REPRÉSENTÉS :

Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE

ABSENT :
Samuel SAMSON

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance pris en son sein, en l'occurrence, Monsieur Stéphane VIDAL, élu à la majorité, qui est assisté de Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie.

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Place Georges Clemenceau - BP 134 - 30302 BEAUCAIRE Cedex
Téléphone : 04 66 59 10 06 - Télécopie : 04 66 59 30 40 - beaucaire.fr

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20037-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.037

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

OBJET : BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'EAU – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée municipale du compte administratif exercice 2019 du budget annexe du service de l'Eau qui présente le budget de l'exercice clos ainsi que toutes les pièces administratives qui s'y rattachent, et donne connaissance de la balance.

Pour information, le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire de la commune est répertorié pages 34 à 36 du compte administratif ci-joint.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2019 du budget annexe du service de l'Eau de la Commune de Beaucaire comme suit :

Section de fonctionnement :	
Excédent à la clôture de l'exercice 2018	34 002,46 €
Affectation du résultat 2018 :	- 20 000,00 €
Résultat reporté au compte 110 :	**14 002,46 €**
Titres de recettes émis :	+ 119 858,29 €
Total des recettes :	133 860,75 €
Mandats émis :	- 94 867,29 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	**+ 38 993,46 €**

Section d'investissement :	
Solde d'investissement 2018 :	225 651,03 €
Titres de recettes émis :	+ 201 544,36 €
Total des recettes :	427 195,39 €
Mandats émis :	- 122 910,16 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	**+ 304 285,23 €**

D'où un résultat global des deux sections de : **+ 343 278,69 €**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu l'avis de la commission Ressources Humaines / Finances du 14 mai 2020,

APRES EN AVOIR DELIBERE A HUIS CLOS

1°) APPROUVE le compte administratif du budget annexe du service de l'eau de l'exercice 2019.

2°) AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégué, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20037-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.037

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

MAIRIE DE BEAUCAIRE (Gard)

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

ONT VOTE				
POUR	23	Jean-Pierre FUSTER Elisabeth MONDET Gilles DONADA Mireille FOUGASSE Stéphane VIDAL Chantal SARRAILH Yvan CORBIERE Viviane TISSEUR Max SOULIER Antoine BOYER Simone BOYER Maurice MOURET Roger ROLLAND Yvette CIMINO Eliane HAUQUIER Marcel BONACHERA Patrick DESOMBRE Sylviane BOYER Josette ROCCHI Nathalie ABLAIN Katy VIDAL Hélène DEYDIER Didier CORRIAS	représenté par représenté par représentée par représentée par représenté par représenté par représentée par représentée par représentée par représenté par	Stéphane VIDAL Jean-Pierre FUSTER Jean-Pierre FUSTER Elisabeth MONDET Gilles DONADA Mireille FOUGASSE Chantal SARRAILH Gilles DONADA Viviane TISSEUR Hélène DEYDIER
CONTRE	8	Maurice CONTESTIN Michel REBOUL Marie-France JOURNE Yves GERMAIN Dominique PIERRE Christophe ANDRÉ Cristelle HUGOUNENQ Luc PERRIN	représenté par représentée par représenté par représentée par	Michel REBOUL Luc PERRIN Christophe ANDRE Dominique PIERRE
ABSTENTION	0			

M. Julien SANCHEZ, sorti de la salle, n'a pas pris part au vote de cette délibération.

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20037-DE

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Provence - Camargue

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.037

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai 2020 à 9 heures 30

Jean-Pierre FUSTER a été élu président de séance à la majorité pour aborder les délibérations relatives aux comptes administratifs 2019.

Le Maire de la commune de Beaucaire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits le 9 mai 2020 ;
- le nombre de conseillers municipaux en exercice, au moment de la délibération, était de 33 sur lesquels il y avait 18 présents, 14 représentés (la loi 2020-290 du 23 mars 2020 permettant à chaque élu d'être porteur de 2 procurations), et 1 absent, à savoir :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Jean-Pierre FUSTER	Elisabeth MONDET
Gilles DONADA	Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL
Chantal SARRAILH	Viviane TISSEUR	Max SOULIER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	Yvette CIMINO
Katy VIDAL		
Michel REBOUL	Hélène DEYDIER	Dominique PIERRE
Christophe ANDRE	Luc PERRIN	

REPRÉSENTÉS :

Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE

ABSENT :
Samuel SAMSON

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance pris en son sein, en l'occurrence, Monsieur Stéphane VIDAL, élu à la majorité, qui est assisté de Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie.

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Place Georges Clemenceau - BP 134 - 30302 BEAUCAIRE Cedex
Téléphone : 04 66 59 10 06 - Télécopie : 04 66 59 30 40 - beaucaire.fr

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20037-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.037

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

OBJET : BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'EAU – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée municipale du compte administratif exercice 2019 du budget annexe du service de l'Eau qui présente le budget de l'exercice clos ainsi que toutes les pièces administratives qui s'y rattachent, et donne connaissance de la balance.

Pour information, le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire de la commune est répertorié pages 34 à 36 du compte administratif ci-joint.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2019 du budget annexe du service de l'Eau de la Commune de Beaucaire comme suit :

Section de fonctionnement :	
Excédent à la clôture de l'exercice 2018	34 002,46 €
Affectation du résultat 2018 :	- 20 000,00 €
Résultat reporté au compte 110 :	**14 002,46 €**
Titres de recettes émis :	+ 119 858,29 €
Total des recettes :	133 860,75 €
Mandats émis :	- 94 867,29 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	**+ 38 993,46 €**

Section d'investissement :	
Solde d'investissement 2018 :	225 651,03 €
Titres de recettes émis :	+ 201 544,36 €
Total des recettes :	427 195,39 €
Mandats émis :	- 122 910,16 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	**+ 304 285,23 €**

D'où un résultat global des deux sections de : **+ 343 278,69 €**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu l'avis de la commission Ressources Humaines / Finances du 14 mai 2020,

APRES EN AVOIR DELIBERE A HUIS CLOS

1°) APPROUVE le compte administratif du budget annexe du service de l'eau de l'exercice 2019.

2°) AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégué, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20037-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.037

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

MAIRIE DE BEAUCAIRE (Gard)

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

ONT VOTE				
POUR	23	Jean-Pierre FUSTER Elisabeth MONDET Gilles DONADA Mireille FOUGASSE Stéphane VIDAL Chantal SARRAILH Yvan CORBIERE Viviane TISSEUR Max SOULIER Antoine BOYER Simone BOYER Maurice MOURET Roger ROLLAND Yvette CIMINO Eliane HAUQUIER Marcel BONACHERA Patrick DESOMBRE Sylviane BOYER Josette ROCCHI Nathalie ABLAIN Katy VIDAL Hélène DEYDIER Didier CORRIAS	représenté par représenté par représentée par représentée par représenté par représenté par représentée par représentée par représentée par représenté par	Stéphane VIDAL Jean-Pierre FUSTER Jean-Pierre FUSTER Elisabeth MONDET Gilles DONADA Mireille FOUGASSE Chantal SARRAILH Gilles DONADA Viviane TISSEUR Hélène DEYDIER
CONTRE	8	Maurice CONTESTIN Michel REBOUL Marie-France JOURNE Yves GERMAIN Dominique PIERRE Christophe ANDRÉ Cristelle HUGOUNENQ Luc PERRIN	représenté par représentée par représenté par représentée par	Michel REBOUL Luc PERRIN Christophe ANDRE Dominique PIERRE
ABSTENTION	0			

M. Julien SANCHEZ, sorti de la salle, n'a pas pris part au vote de cette délibération.

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20038-DE

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Provence · Camargue

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.038

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai 2020 à 9 heures 30

Jean-Pierre FUSTER a été élu président de séance à la majorité pour aborder les délibérations relatives aux comptes administratifs 2019.

Le Maire de la commune de Beaucaire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits le 9 mai 2020 ;
- le nombre de conseillers municipaux en exercice, au moment de la délibération, était de 33 sur lesquels il y avait 18 présents, 14 représentés (la loi 2020-290 du 23 mars 2020 permettant à chaque élu d'être porteur de 2 procurations), et 1 absent, à savoir :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Jean-Pierre FUSTER	Elisabeth MONDET
Gilles DONADA	Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL
Chantal SARRAILH	Viviane TISSEUR	Max SOULIER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	Yvette CIMINO
Katy VIDAL		
Michel REBOUL	Hélène DEYDIER	Dominique PIERRE
Christophe ANDRE	Luc PERRIN	

REPRÉSENTÉS :

Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE

ABSENT :
Samuel SAMSON

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance pris en son sein, en l'occurrence, Monsieur Stéphane VIDAL, élu à la majorité, qui est assisté de Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie.

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Place Georges Clemenceau - BP 134 - 30302 BEAUCAIRE Cedex
Téléphone : 04 66 59 10 06 - Télécopie : 04 66 59 30 40 - beaucaire.fr

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20038-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.038

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

OBJET : BUDGET ANNEXE DU SERVICE ASSAINISSEMENT – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée municipale du compte administratif exercice 2019 du budget annexe du service Assainissement qui présente le budget de l'exercice clos ainsi que toutes les pièces administratives qui s'y rattachent, et donne connaissance de la balance générale.

Pour information, le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire de la commune est répertorié pages 88 à 89 du compte administratif ci-joint.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2019 du budget annexe du service Assainissement de la Commune de Beaucaire comme suit :

Section de fonctionnement :	
Excédent à la clôture de l'exercice 2018	473 936,08 €
Affectation du résultat 2018 :	- 53 000,00 €
Résultat reporté au compte 110 :	**420 936,08 €**
Titres de recettes émis :	+ 738 677,69 €
Total des recettes :	1 159 613,77 €
Mandats émis :	- 873 586,52 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	**+ 286 027,25 €**

Section d'investissement :	
Solde d'investissement 2018 :	1 242 416,64 €
Titres de recettes émis :	+ 593 501,91 €
Total des recettes :	1 835 918,55 €
Mandats émis :	- 518 075,45 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	**+ 1 317 843,10 €**

D'où un résultat global des deux sections de : **+ 1 603 870,35 €**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu l'avis de la commission Ressources Humaines / Finances du 14 mai 2020,

APRES EN AVOIR DELIBERE A HUIS CLOS

1°) APPROUVE le compte administratif du budget annexe du service de l'assainissement de l'exercice 2019.

2°) AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégué, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20038-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.038

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

ONT VOTE				
POUR	23	Jean-Pierre FUSTER Elisabeth MONDET Gilles DONADA Mireille FOUGASSE Stéphane VIDAL Chantal SARRAILH Yvan CORBIERE Viviane TISSEUR Max SOULIER Antoine BOYER Simone BOYER Maurice MOURET Roger ROLLAND Yvette CIMINO Eliane HAUQUIER Marcel BONACHERA Patrick DESOMBRE Sylviane BOYER Josette ROCCHI Nathalie ABLAIN Katy VIDAL Hélène DEYDIER Didier CORRIAS	représenté par représenté par représentée par représentée par représenté par représenté par représentée par représentée par représentée par représenté par	Stéphane VIDAL Jean-Pierre FUSTER Jean-Pierre FUSTER Elisabeth MONDET Gilles DONADA Mireille FOUGASSE Chantal SARRAILH Gilles DONADA Viviane TISSEUR Hélène DEYDIER
CONTRE	8	Maurice CONTESTIN Michel REBOUL Marie-France JOURNE Yves GERMAIN Dominique PIERRE Christophe ANDRÉ Cristelle HUGOUNENQ Luc PERRIN	représenté par représentée par représenté par représentée par	Michel REBOUL Luc PERRIN Christophe ANDRE Dominique PIERRE
ABSTENTION	0			

M. Julien SANCHEZ, sorti de la salle, n'a pas pris part au vote de cette délibération.

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20039-DE

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Provence · Camargue

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.039

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai 2020 à 9 heures 30

Jean-Pierre FUSTER a été élu président de séance à la majorité pour aborder les délibérations relatives aux comptes administratifs 2019.

Le Maire de la commune de Beaucaire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits le 9 mai 2020 ;
- le nombre de conseillers municipaux en exercice, au moment de la délibération, était de 33 sur lesquels il y avait 18 présents, 14 représentés (la loi 2020-290 du 23 mars 2020 permettant à chaque élu d'être porteur de 2 procurations), et 1 absent, à savoir :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Jean-Pierre FUSTER	Elisabeth MONDET
Gilles DONADA	Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL
Chantal SARRAILH	Viviane TISSEUR	Max SOULIER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	Yvette CIMINO
Katy VIDAL		
Michel REBOUL	Hélène DEYDIER	Dominique PIERRE
Christophe ANDRE	Luc PERRIN	

REPRÉSENTÉS :

Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE

ABSENT :
Samuel SAMSON

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance pris en son sein, en l'occurrence, Monsieur Stéphane VIDAL, élu à la majorité, qui est assisté de Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie.

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Place Georges Clemenceau - BP 134 - 30302 BEAUCAIRE Cedex
Téléphone : 04 66 59 10 06 - Télécopie : 04 66 59 30 40 - beaucaire.fr

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20039-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.039

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

OBJET : BUDGET ANNEXE FETES – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée municipale du compte administratif exercice 2019 du budget annexe Fêtes qui présente le budget de l'exercice clos ainsi que toutes les pièces administratives qui s'y rattachent, et donne connaissance de la balance générale.

Pour information, le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire de la commune est répertorié pages 124 à 125 du compte administratif ci-joint.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2019 du budget annexe Fêtes de la Commune de Beaucaire comme suit :

Section de fonctionnement :	
Excédent à la clôture de l'exercice 2018	19 162,68 €
Titres de recettes émis :	+385 905,11 €
Total des recettes :	405 067,79 €
Mandats émis :	- 380 529,55 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	**+ 24 538,24 €**

Section d'investissement :	
Solde d'investissement 2018 :	5 554,47 €
Titres de recettes émis :	+ 1 466,90 €
Total des recettes :	7 021,37 €
Mandats émis :	- 0,00 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	**+ 7 021,37 €**

D'où un résultat global des deux sections de :	**+ 31 559,61 €**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu l'avis de la commission Ressources Humaines / Finances du 14 mai 2020,

APRES EN AVOIR DELIBERE A HUIS CLOS

1°) APPROUVE le compte administratif du budget annexe Fêtes de l'exercice 2019.

2°) AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégué, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20039-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.039

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

MAIRIE DE BEAUCAIRE (Gard)

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

ONT VOTE				
POUR	23	Jean-Pierre FUSTER Elisabeth MONDET Gilles DONADA Mireille FOUGASSE Stéphane VIDAL Chantal SARRAILH Yvan CORBIERE Viviane TISSEUR Max SOULIER Antoine BOYER Simone BOYER Maurice MOURET Roger ROLLAND Yvette CIMINO Eliane HAUQUIER Marcel BONACHERA Patrick DESOMBRE Sylviane BOYER Josette ROCCHI Nathalie ABLAIN Katy VIDAL Hélène DEYDIER Didier CORRIAS	représenté par représenté par représentée par représentée par représentée par représenté par représentée par représentée par représentée par représenté par	Stéphane VIDAL Jean-Pierre FUSTER Jean-Pierre FUSTER Elisabeth MONDET Gilles DONADA Mireille FOUGASSE Chantal SARRAILH Gilles DONADA Viviane TISSEUR Hélène DEYDIER
CONTRE	8	Maurice CONTESTIN Michel REBOUL Marie-France JOURNE Yves GERMAIN Dominique PIERRE Christophe ANDRÉ Cristelle HUGOUNENQ Luc PERRIN	représenté par représentée par représenté par représentée par	Michel REBOUL Luc PERRIN Christophe ANDRE Dominique PIERRE
ABSTENTION	0			

M. Julien SANCHEZ, sorti de la salle, n'a pas pris part au vote de cette délibération.

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20040-DE

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Provence · Camargue

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.040

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai 2020 à 9 heures 30

Jean-Pierre FUSTER a été élu président de séance à la majorité pour aborder les délibérations relatives aux comptes administratifs 2019.

Le Maire de la commune de Beaucaire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits le 9 mai 2020 ;
- le nombre de conseillers municipaux en exercice, au moment de la délibération, était de 33 sur lesquels il y avait 18 présents, 14 représentés (la loi 2020-290 du 23 mars 2020 permettant à chaque élu d'être porteur de 2 procurations), et 1 absent, à savoir :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Jean-Pierre FUSTER	Elisabeth MONDET
Gilles DONADA	Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL
Chantal SARRAILH	Viviane TISSEUR	Max SOULIER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	Yvette CIMINO
Katy VIDAL		
Michel REBOUL	Hélène DEYDIER	Dominique PIERRE
Christophe ANDRE	Luc PERRIN	

REPRÉSENTÉS :

Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE

ABSENT :
Samuel SAMSON

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance pris en son sein, en l'occurrence, Monsieur Stéphane VIDAL, élu à la majorité, qui est assisté de Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie.

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Place Georges Clemenceau - BP 134 - 30302 BEAUCAIRE Cedex
Téléphone : 04 66 59 10 06 - Télécopie : 04 66 59 30 40 - beaucaire.fr

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20040-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.040

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

OBJET : BUDGET ANNEXE CULTURES TAURINE ET EQUESTRE – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée municipale du compte administratif exercice 2019 du budget annexe Cultures Taurine et Equestre qui présente le budget de l'exercice clos ainsi que toutes les pièces administratives qui s'y rattachent, et donne connaissance de la balance générale.

Pour information, le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire de la commune est répertorié pages 167 à 168 du compte administratif ci-joint.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2019 du budget annexe Cultures Taurine et Equestre de la Commune de Beaucaire comme suit :

Section de fonctionnement :	
Excédent à la clôture de l'exercice 2018	59 934,63 €
Affectation du résultat 2018 :	- 0,00 €
Résultat reporté au compte 110 :	**59 934,63 €**
Titres de recettes émis :	+ 420 929,52 €
Total des recettes :	**480 864,15 €**
Mandats émis :	- 397 940,82 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	**+ 82 923,33 €**

Section d'investissement :	
Solde d'investissement 2018 :	2 587,37 €
Titres de recettes émis :	0,00 €
Total des recettes :	2 587,37 €
Mandats émis :	0,00 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	**+ 2 587,37 €**

D'où un résultat global des deux sections de : **+ 85 510,70 €**.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu l'avis de la commission Ressources Humaines / Finances du 14 mai 2020,

APRES EN AVOIR DELIBERE A HUIS CLOS

1°) APPROUVE le compte administratif du budget annexe Cultures Taurine et Équestre de l'exercice 2019.

2°) AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégué, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le
ID : 030-213000326-20200515-DEL20040-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.040

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

ONT VOTE				
POUR	23	Jean-Pierre FUSTER Elisabeth MONDET Gilles DONADA Mireille FOUGASSE Stéphane VIDAL Chantal SARRAILH Yvan CORBIERE Viviane TISSEUR Max SOULIER Antoine BOYER Simone BOYER Maurice MOURET Roger ROLLAND Yvette CIMINO Eliane HAUQUIER Marcel BONACHERA Patrick DESOMBRE Sylviane BOYER Josette ROCCHI Nathalie ABLAIN Katy VIDAL Hélène DEYDIER Didier CORRIAS	représenté par représenté par représentée par représentée par représenté par représenté par représentée par représentée par représentée par représenté par	Stéphane VIDAL Jean-Pierre FUSTER Jean-Pierre FUSTER Elisabeth MONDET Gilles DONADA Mireille FOUGASSE Chantal SARRAILH Gilles DONADA Viviane TISSEUR Hélène DEYDIER
CONTRE	8	Maurice CONTESTIN Michel REBOUL Marie-France JOURNE Yves GERMAIN Dominique PIERRE Christophe ANDRÉ Cristelle HUGOUNENQ Luc PERRIN	représenté par représentée par représenté par représentée par 	Michel REBOUL Luc PERRIN Christophe ANDRE Dominique PIERRE
ABSTENTION	0			

M. Julien SANCHEZ, sorti de la salle, n'a pas pris part au vote de cette délibération.

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20041-DE

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Provence · Camargue

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.041

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai 2020 à 9 heures 30

Sous la présidence de Julien SANCHEZ, Maire

Le Maire de la commune de Beaucaire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits le 9 mai 2020 ;
- le nombre de conseillers municipaux en exercice, au moment de la délibération, était de 33 sur lesquels il y avait 18 présents, 14 représentés (la loi 2020-290 du 23 mars 2020 permettant à chaque élu d'être porteur de 2 procurations), et 1 absent, à savoir :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Jean-Pierre FUSTER	Elisabeth MONDET
Gilles DONADA	Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL
Chantal SARRAILH	Viviane TISSEUR	Max SOULIER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	Yvette CIMINO
Katy VIDAL		
Michel REBOUL	Hélène DEYDIER	Dominique PIERRE
Christophe ANDRE	Luc PERRIN	

REPRÉSENTÉS :

Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE

ABSENT :
Samuel SAMSON

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance pris en son sein, en l'occurrence, Monsieur Stéphane VIDAL, élu à la majorité, qui est assisté de Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie.

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Place Georges Clemenceau - BP 134 - 30302 BEAUCAIRE Cedex
Téléphone : 04 66 59 10 06 - Télécopie : 04 66 59 30 40 - beaucaire.fr

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20041-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.041

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

OBJET : BUDGET PRINCIPAL VILLE – AFFECTATION DU RESULTAT 2019

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que le compte administratif 2019 de la Commune de BEAUCAIRE laisse apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement :	
Excédent à la clôture de l'exercice 2018	4 677 817,97 €
Affectation du résultat 2018 :	- 2 100 000,00 €
Résultat reporté au compte 110 :	**2 577 817,97 €**
Titres de recettes émis :	23 395 717,74 €
Total des recettes :	25 973 535,71 €
Mandats émis :	- 21 105 478,49 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	**+ 4 868 057,22 €**

Section d'investissement :	
Solde d'investissement 2018 :	1 161 666,81 €
Titres de recettes émis :	6 582 114,11 €
Total des recettes :	7 743 780,92 €
Mandats émis :	- 7 552 751,50 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	**+ 191 029,42 €**
Restes à réaliser 2019 en dépenses :	- 5 094 730,58 €
Restes à réaliser 2019 en recettes :	+ 3 805 987,18 €
Résultat 2019 :	**- 1 097 713,98 €**

Conformément à l'instruction M14, il est nécessaire d'affecter à l'article 1068 la somme de 2 229 000,00 €.

Par conséquent, il est proposé au conseil municipal :
- d'affecter la somme de 2 229 000,00 € en section d'investissement à l'article 1068,
- de laisser en report à nouveau, au compte 110, la somme de 2 639 057,22 € à la ligne R002 de la section de fonctionnement et la somme de 191 029,42 € à la ligne R001 de la section d'investissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu l'avis de la commission Ressources Humaines / Finances du 14 mai 2020,

APRES EN AVOIR DELIBERE A HUIS CLOS

1°) APPROUVE :
- l'affectation de la somme de 2 229 000,00 € en section d'investissement à l'article 1068,
- le report à nouveau, au compte 110, de la somme de 2 639 057,22 € à la ligne R002 de la section de fonctionnement et de la somme de 191 029,42 € à la ligne R001 de la section d'investissement.

2°) ETABLIT un titre de recette à l'article 1068 d'un montant de 2 229 000,00 €.

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20041-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.041

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

3°) AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégué, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

MAIRIE DE BEAUCAIRE (Gard)

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

ONT VOTE				
POUR	24	Julien SANCHEZ		
		Jean-Pierre FUSTER		
		Elisabeth MONDET		
		Gilles DONADA		
		Mireille FOUGASSE		
		Stéphane VIDAL		
		Chantal SARRAILH		
		Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
		Viviane TISSEUR		
		Max SOULIER		
		Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
		Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
		Maurice MOURET		
		Roger ROLLAND		
		Yvette CIMINO		
		Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
		Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
		Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
		Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
		Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
		Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
		Katy VIDAL		
		Hélène DEYDIER		
		Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
CONTRE	8	Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
		Michel REBOUL		
		Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
		Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
		Dominique PIERRE		
		Christophe ANDRÉ		
		Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE
		Luc PERRIN		
ABSTENTION	0			

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20042-DE

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Provence - Camargue

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.042

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai 2020 à 9 heures 30

Sous la présidence de Julien SANCHEZ, Maire

Le Maire de la commune de Beaucaire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits le 9 mai 2020 ;
- le nombre de conseillers municipaux en exercice, au moment de la délibération, était de 33 sur lesquels il y avait 18 présents, 14 représentés (la loi 2020-290 du 23 mars 2020 permettant à chaque élu d'être porteur de 2 procurations), et 1 absent, à savoir :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Jean-Pierre FUSTER	Elisabeth MONDET
Gilles DONADA	Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL
Chantal SARRAILH	Viviane TISSEUR	Max SOULIER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	Yvette CIMINO
Katy VIDAL		
Michel REBOUL	Hélène DEYDIER	Dominique PIERRE
Christophe ANDRE	Luc PERRIN	

REPRÉSENTÉS :

Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE

ABSENT :
Samuel SAMSON

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance pris en son sein, en l'occurrence, Monsieur Stéphane VIDAL, élu à la majorité, qui est assisté de Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie.

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Place Georges Clemenceau - BP 134 - 30302 BEAUCAIRE Cedex
Téléphone : 04 66 59 10 06 - Télécopie : 04 66 59 30 40 - beaucaire.fr

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20042-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.042

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

OBJET : BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'EAU - AFFECTATION DU RESULTAT 2019

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que le compte administratif 2019 du budget annexe du service de l'Eau laisse apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement :	
Excédent à la clôture de l'exercice 2018	34 002,46 €
Affectation du résultat 2018 :	- 20 000,00 €
Résultat reporté au compte 110 :	**14 002,46 €**
Titres de recettes émis :	+ 119 858,29 €
Total des recettes :	133 860,75 €
Mandats émis :	- 94 867,29 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	**+ 38 993,46 €**

Section d'investissement :	
Solde d'investissement 2018 :	225 651,03 €
Titres de recettes émis :	+ 201 544,36 €
Total des recettes :	427 195,39 €
Mandats émis :	- 122 910,16 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	**+ 304 285,23 €**
Restes à réaliser 2019 en dépenses :	- 286 436,18 €
Restes à réaliser 2019 en recettes :	**+ 0,00 €**
Résultat 2019 :	**+ 17 849,05 €**

Par conséquent, il est proposé au conseil municipal :

- d'affecter la somme de 30 000,00 € en section d'investissement à l'article 1068,
- de laisser en report à nouveau, au compte 110, la somme de 8 993,46 € à la ligne R002 de la section de fonctionnement et la somme de 304 285,23 € à la ligne R001 de la section d'investissement

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu l'avis de la commission Ressources Humaines / Finances du 14 mai 2020,

APRES EN AVOIR DELIBERE A HUIS CLOS

1°) APPROUVE

- l'affectation de la somme de 30 000,00 € en section d'investissement à l'article 1068,
- les reports à nouveau, au compte 110 de la somme de 8 993,46 € à la ligne R002 de la section de fonctionnement et de la somme de 304 285,23 € à la ligne R001 de la section d'investissement.

2°) ETABLIT un titre de recette à l'article 1068 d'un montant de 30 000,00 €.

3°) AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégué, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20042-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.042

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

MAIRIE DE BEAUCAIRE (GARD)

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

ONT VOTE				
POUR	24	Julien SANCHEZ Jean-Pierre FUSTER Elisabeth MONDET Gilles DONADA Mireille FOUGASSE Stéphane VIDAL Chantal SARRAILH Yvan CORBIERE Viviane TISSEUR Max SOULIER Antoine BOYER Simone BOYER Maurice MOURET Roger ROLLAND Yvette CIMINO Eliane HAUQUIER Marcel BONACHERA Patrick DESOMBRE Sylviane BOYER Josette ROCCHI Nathalie ABLAIN Katy VIDAL Hélène DEYDIER Didier CORRIAS	représenté par représenté par représentée par représentée par représenté par représenté par représentée par représentée par représentée par représenté par	Stéphane VIDAL Jean-Pierre FUSTER Jean-Pierre FUSTER Elisabeth MONDET Gilles DONADA Mireille FOUGASSE Chantal SARRAILH Gilles DONADA Viviane TISSEUR Hélène DEYDIER
CONTRE	8	Maurice CONTESTIN Michel REBOUL Marie-France JOURNE Yves GERMAIN Dominique PIERRE Christophe ANDRÉ Cristelle HUGOUNENQ Luc PERRIN	représenté par représentée par représenté par représentée par 	Michel REBOUL Luc PERRIN Christophe ANDRE Dominique PIERRE
ABSTENTION	0			

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20043-DE

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Provence · Camargue

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.043

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai 2020 à 9 heures 30

Sous la présidence de Julien SANCHEZ, Maire

Le Maire de la commune de Beaucaire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits le 9 mai 2020 ;
- le nombre de conseillers municipaux en exercice, au moment de la délibération, était de 33 sur lesquels il y avait 18 présents, 14 représentés (la loi 2020-290 du 23 mars 2020 permettant à chaque élu d'être porteur de 2 procurations), et 1 absent, à savoir :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Jean-Pierre FUSTER	Elisabeth MONDET
Gilles DONADA	Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL
Chantal SARRAILH	Viviane TISSEUR	Max SOULIER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	Yvette CIMINO
Katy VIDAL		
Michel REBOUL	Hélène DEYDIER	Dominique PIERRE
Christophe ANDRE	Luc PERRIN	

REPRÉSENTÉS :

Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE

ABSENT :
Samuel SAMSON

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance pris en son sein, en l'occurrence, Monsieur Stéphane VIDAL, élu à la majorité, qui est assisté de Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie.

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Place Georges Clemenceau - BP 134 - 30302 BEAUCAIRE Cedex
Téléphone : 04 66 59 10 06 - Télécopie : 04 66 59 30 40 - beaucaire.fr

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20043-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.043

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

OBJET : BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT – AFFECTATION DU RESULTAT 2019

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que le compte administratif 2019 du service de l'assainissement laisse apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement :	
Excédent à la clôture de l'exercice 2018	473 936,08 €
Affectation du résultat 2018 :	- 53 000,00 €
Résultat reporté au compte 110 :	**420 936,08 €**
Titres de recettes émis :	+ 738 677,69 €
Total des recettes :	1 159 613,77 €
Mandats émis :	- 873 586,52 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	**+ 286 027,25 €**

Section d'investissement :	
Solde d'investissement 2018 :	1 242 416,64 €
Titres de recettes émis :	+ 593 501,91 €
Total des recettes :	1 835 918,55 €
Mandats émis :	- 518 075,45 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	**+ 1 317 843,10 €**
Restes à réaliser 2019 en dépenses :	- 294 155,50 €
Restes à réaliser 2019 en recettes :	+ 0,00 €
Résultat 2019 :	**+ 1 023 687,60 €**

Par conséquent, il est proposé au conseil municipal :

- de laisser en report à nouveau, au compte 110, la somme de 286 027,25 € à la ligne R002 de la section de fonctionnement et la somme de 1 317 843,10 € à la ligne R001 de la section d'investissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu l'avis de la commission Ressources Humaines / Finances du 14 mai 2020,

APRES EN AVOIR DELIBERE A HUIS CLOS

1°) APPROUVE les reports à nouveau, au compte 110 de la somme de 286 027,25 € à la ligne R002 de la section de fonctionnement et de la somme de 1 317 843,10 € à la ligne R001 de la section d'investissement.

3°) AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégué, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20043-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.043

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

MAIRIE DE BEAUCAIRE (GARD)

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

ONT VOTE				
POUR	24	Julien SANCHEZ		
		Jean-Pierre FUSTER		
		Elisabeth MONDET		
		Gilles DONADA		
		Mireille FOUGASSE		
		Stéphane VIDAL		
		Chantal SARRAILH		
		Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
		Viviane TISSEUR		
		Max SOULIER		
		Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
		Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
		Maurice MOURET		
		Roger ROLLAND		
		Yvette CIMINO		
		Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
		Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
		Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
		Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
		Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
		Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
		Katy VIDAL		
		Hélène DEYDIER		
		Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
CONTRE	8	Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
		Michel REBOUL		
		Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
		Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
		Dominique PIERRE		
		Christophe ANDRÉ		
		Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE
		Luc PERRIN		
ABSTENTION	0			

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20044-DE

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Provence · Camargue

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.044

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai 2020 à 9 heures 30

Sous la présidence de Julien SANCHEZ, Maire

Le Maire de la commune de Beaucaire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits le 9 mai 2020 ;
- le nombre de conseillers municipaux en exercice, au moment de la délibération, était de 33 sur lesquels il y avait 18 présents, 14 représentés (la loi 2020-290 du 23 mars 2020 permettant à chaque élu d'être porteur de 2 procurations), et 1 absent, à savoir :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Jean-Pierre FUSTER	Elisabeth MONDET
Gilles DONADA	Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL
Chantal SARRAILH	Viviane TISSEUR	Max SOULIER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	Yvette CIMINO
Katy VIDAL		
Michel REBOUL	Hélène DEYDIER	Dominique PIERRE
Christophe ANDRE	Luc PERRIN	

REPRÉSENTÉS :

Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE

ABSENT :
Samuel SAMSON

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance pris en son sein, en l'occurrence, Monsieur Stéphane VIDAL, élu à la majorité, qui est assisté de Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie.

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Place Georges Clemenceau - BP 134 - 30302 BEAUCAIRE Cedex
Téléphone : 04 66 59 10 06 - Télécopie : 04 66 59 30 40 - beaucaire.fr

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20044-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.044

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

OBJET : BUDGET ANNEXE FETES – AFFECTATION DU RESULTAT 2019

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que le compte administratif 2019 du budget annexe Fêtes laisse apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement :	
Excédent à la clôture de l'exercice 2018	19 162,68 €
Titres de recettes émis :	+385 905,11 €
Total des recettes :	405 067,79 €
Mandats émis :	- 380 529,55 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	**+ 24 538,24 €**

Section d'investissement :	
Solde d'investissement 2018 :	5 554,47 €
Titres de recettes émis :	+ 1 466,90 €
Total des recettes :	7 021,37 €
Mandats émis :	- 0,00 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	**+ 7 021,37 €**
Restes à réaliser 2019 en dépenses :	0,00 €
Restes à réaliser 2019 en recettes :	0,00 €
Résultat 2019 :	**+ 7 021,37 €**

Par conséquent, il est proposé au conseil municipal de laisser en report à nouveau, au compte 110, la somme de 24 538,24 € à la ligne R002 de la section de fonctionnement et la somme de 7 021,37 € à la ligne R001 de la section d'investissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu l'avis de la commission Ressources Humaines / Finances du 14 mai 2020,

APRES EN AVOIR DELIBERE A HUIS CLOS

1°) APPROUVE les reports à nouveau, au compte 110 de la somme de 24 538,24 € à la ligne R002 de la section de fonctionnement et de la somme de 7 021,37 € à la ligne R001 de la section d'investissement.

2°) AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégué, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20044-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.044

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

MAIRIE DE BEAUCAIRE (Gard)

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

ONT VOTE				
POUR	24	Julien SANCHEZ		
		Jean-Pierre FUSTER		
		Elisabeth MONDET		
		Gilles DONADA		
		Mireille FOUGASSE		
		Stéphane VIDAL		
		Chantal SARRAILH		
		Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
		Viviane TISSEUR		
		Max SOULIER		
		Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
		Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
		Maurice MOURET		
		Roger ROLLAND		
		Yvette CIMINO		
		Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
		Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
		Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
		Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
		Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
		Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
		Katy VIDAL		
		Hélène DEYDIER		
		Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
CONTRE	8	Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
		Michel REBOUL		
		Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
		Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
		Dominique PIERRE		
		Christophe ANDRÉ		
		Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE
		Luc PERRIN		
ABSTENTION	0			

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20045-DE

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Provence · Camargue

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.045

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai 2020 à 9 heures 30

Sous la présidence de Julien SANCHEZ, Maire

Le Maire de la commune de Beaucaire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits le 9 mai 2020 ;
- le nombre de conseillers municipaux en exercice, au moment de la délibération, était de 33 sur lesquels il y avait 18 présents, 14 représentés (la loi 2020-290 du 23 mars 2020 permettant à chaque élu d'être porteur de 2 procurations), et 1 absent, à savoir :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Jean-Pierre FUSTER	Elisabeth MONDET
Gilles DONADA	Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL
Chantal SARRAILH	Viviane TISSEUR	Max SOULIER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	Yvette CIMINO
Katy VIDAL		
Michel REBOUL	Hélène DEYDIER	Dominique PIERRE
Christophe ANDRE	Luc PERRIN	

REPRÉSENTÉS :

Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE

ABSENT :
Samuel SAMSON

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance pris en son sein, en l'occurrence, Monsieur Stéphane VIDAL, élu à la majorité, qui est assisté de Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie.

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Place Georges Clemenceau - BP 134 - 30302 BEAUCAIRE Cedex
Téléphone : 04 66 59 10 06 - Télécopie : 04 66 59 30 40 - beaucaire.fr

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20045-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.045

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

OBJET : BUDGET ANNEXE CULTURE TAURINE ET EQUESTRE - AFFECTATION DU RESULTAT 2019

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que le compte administratif 2019 du budget annexe Cultures Taurine et Équestre laisse apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement :	
Excédent à la clôture de l'exercice 2018	59 934,63 €
Affectation du résultat 2018 :	- 0,00 €
Résultat reporté au compte 110 :	**59 934,63 €**
Titres de recettes émis :	+ 420 929,52 €
Total des recettes :	**480 864,15 €**
Mandats émis :	- 397 940,82 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	**+ 82 923,33 €**

Section d'investissement :	
Solde d'investissement 2018 :	2 587,37 €
Titres de recettes émis :	0,00 €
Total des recettes :	2 587,37 €
Mandats émis :	0,00 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019 :	**+ 2 587,37 €**
Restes à réaliser 2019 en dépenses :	- 1 113,60 €
Restes à réaliser 2019 en recettes :	+ 0,00 €
Résultat 2019 :	**+ 1 473,77 €**

Par conséquent, il est proposé au conseil municipal de laisser en report à nouveau, au compte 110, la somme de 82 923,33 € à la ligne R002 de la section de fonctionnement et la somme de 2 587,37 € à la ligne R001 de la section d'investissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu l'avis de la commission Ressources Humaines / Finances du 14 mai 2020,

APRES EN AVOIR DELIBERE A HUIS CLOS

1°) APPROUVE les reports à nouveau, au compte 110 de la somme de 82 923,33 € à la ligne R002 de la section de fonctionnement et de la somme de 2 587,37 € à la ligne R001 de la section d'investissement.

2°) AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégué, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20045-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.045

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

MAIRIE DE BEAUCAIRE (GARD)

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

ONT VOTE				
POUR	24	Julien SANCHEZ		
		Jean-Pierre FUSTER		
		Elisabeth MONDET		
		Gilles DONADA		
		Mireille FOUGASSE		
		Stéphane VIDAL		
		Chantal SARRAILH		
		Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
		Viviane TISSEUR		
		Max SOULIER		
		Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
		Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
		Maurice MOURET		
		Roger ROLLAND		
		Yvette CIMINO		
		Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
		Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
		Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
		Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
		Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
		Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
		Katy VIDAL		
		Hélène DEYDIER		
		Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
CONTRE	8	Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
		Michel REBOUL		
		Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
		Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
		Dominique PIERRE		
		Christophe ANDRÉ		
		Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE
		Luc PERRIN		
ABSTENTION	0			

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20046-DE

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Provence - Camargue

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.046

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai 2020 à 9 heures 30

Sous la présidence de Julien SANCHEZ, Maire

Le Maire de la commune de Beaucaire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits le 9 mai 2020 ;
- le nombre de conseillers municipaux en exercice, au moment de la délibération, était de 33 sur lesquels il y avait 18 présents, 14 représentés (la loi 2020-290 du 23 mars 2020 permettant à chaque élu d'être porteur de 2 procurations), et 1 absent, à savoir :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Jean-Pierre FUSTER	Elisabeth MONDET
Gilles DONADA	Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL
Chantal SARRAILH	Viviane TISSEUR	Max SOULIER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	Yvette CIMINO
Katy VIDAL		
Michel REBOUL	Hélène DEYDIER	Dominique PIERRE
Christophe ANDRE	Luc PERRIN	

REPRÉSENTÉS :

Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE

ABSENT :
Samuel SAMSON

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance pris en son sein, en l'occurrence, Monsieur Stéphane VIDAL, élu à la majorité, qui est assisté de Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie.

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Place Georges Clemenceau - BP 134 - 30302 BEAUCAIRE Cedex
Téléphone : 04 66 59 10 06 - Télécopie : 04 66 59 30 40 - beaucaire.fr

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20046-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.046

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2020 – TAUX IMPOSITION – TAXE D'HABITATION ET TAXES FONCIERES - APPROBATION

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la question des taux d'imposition a été abordée lors du débat d'orientations budgétaires 2020.

Monsieur le Maire précise aux membres du Conseil municipal les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières, et ce, conformément aux textes suivants :

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-29,
Vu les lois des finances annuelles,
Vu le produit fiscal attendu cette année,
Considérant que les ressources nécessaires à l'équilibre financier du budget ville 2020 et des budgets annexes 2020 sont de 8 920 000,00 €,

Pour 2020, face aux incertitudes pesant sur les concours financiers de l'Etat aux collectivités locales et aux charges supplémentaires qui pèsent sur les communes du fait de décisions gouvernementales, il serait possible pour la Ville de Beaucaire de recourir à l'utilisation "pratique" du levier fiscal pour se donner des marges de manœuvre financières comme le font de très nombreuses communes aussi bien de droite que de gauche.

Néanmoins, M. le Maire et son équipe municipale considèrent que la capacité contributrice des Français est déjà trop fortement sollicitée dans un climat économique, social et financier tendu.

Lors de la campagne électorale de 2014, M. le Maire s'était engagé à ne pas augmenter les taux d'imposition. Depuis 2014, il est allé au-delà de son engagement, en baissant les 3 taux locaux d'imposition, faisant de Beaucaire l'un des rares exemples en France.

En 2020, malgré des contraintes budgétaires encore fortes, et une réforme nationale visant à supprimer la taxe d'habitation constituant de grosses incertitudes quant au devenir sur la durée de la compensation financière aux communes annoncée par le Président de la République, M. le Maire propose un gel des taux.

Là encore, Beaucaire s'illustre en n'augmentant pas ses impôts, alors que tant d'exécutifs ne se privent pas de faire peser les dépenses qu'ils engagent sur leurs administrés depuis quelques années.
Ce gel des taux de la commune est rendu possible grâce à la gestion rigoureuse de la municipalité.

En 2020, Julien Sanchez et son équipe municipale proposent donc une fois de plus de tenir leur promesse de ne pas augmenter les taux.

Il est par conséquent proposé au conseil municipal de voter les taux d'imposition de 2020 comme suit :

Détail des taxes	Bases 2020	Taux 2019	Taux 2020	Produit fiscal attendu 2020
Taxe d'habitation	Non connues à la date du vote	14,35 %	14,35 %	8 920 000,00 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties		26,05 %	26,05%	
Taxe foncière sur les propriétés non bâties		52,10 %	52,10 %	

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20046-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.046

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu l'avis de la commission Ressources Humaines / Finances du 14 mai 2020,

APRES EN AVOIR DELIBERE A HUIS CLOS

1°) FIXE les taux d'imposition 2020 des trois taxes locales comme suit :

- taxe d'habitation : ..... 14,35 %,
- taxe foncière sur les propriétés bâties : ..... 26,05 %,
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : ..... 52,10 %,

sachant que ces taux seront reportés sur l'état 1259 COM.

2°) AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégué, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet, et notamment l'état 1259 COM.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

MAIRIE DE BEAUCAIRE (GARD)

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

ONT VOTE				
POUR	24	Julien SANCHEZ		
		Jean-Pierre FUSTER		
		Elisabeth MONDET		
		Gilles DONADA		
		Mireille FOUGASSE		
		Stéphane VIDAL		
		Chantal SARRAILH		
		Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
		Viviane TISSEUR		
		Max SOULIER		
		Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
		Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
		Maurice MOURET		
		Roger ROLLAND		
		Yvette CIMINO		
		Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
		Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
		Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20046-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.046

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

	Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
	Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
	Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
	Katy VIDAL		
	Hélène DEYDIER		
	Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
CONTRE 0			
ABSTENTION 8	Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
	Michel REBOUL		
	Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
	Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
	Dominique PIERRE		
	Christophe ANDRÉ		
	Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE
	Luc PERRIN		

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20047-DE

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Provence · Camargue

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.047

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai 2020 à 9 heures 30

Sous la présidence de Julien SANCHEZ, Maire

Le Maire de la commune de Beaucaire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits le 9 mai 2020 ;
- le nombre de conseillers municipaux en exercice, au moment de la délibération, était de 33 sur lesquels il y avait 18 présents, 14 représentés (la loi 2020-290 du 23 mars 2020 permettant à chaque élu d'être porteur de 2 procurations), et 1 absent, à savoir :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Jean-Pierre FUSTER	Elisabeth MONDET
Gilles DONADA	Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL
Chantal SARRAILH	Viviane TISSEUR	Max SOULIER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	Yvette CIMINO
Katy VIDAL		
Michel REBOUL	Hélène DEYDIER	Dominique PIERRE
Christophe ANDRE	Luc PERRIN	

REPRÉSENTÉS :

Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE

ABSENT :
Samuel SAMSON

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance pris en son sein, en l'occurrence, Monsieur Stéphane VIDAL, élu à la majorité, qui est assisté de Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie.

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Place Georges Clemenceau - BP 134 - 30302 BEAUCAIRE Cedex
Téléphone : 04 66 59 10 06 - Télécopie : 04 66 59 30 40 - beaucaire.fr

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20047-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.047

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

OBJET : BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL VILLE 2020 – APPROBATION

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire présente à l'assemblée municipale le projet de budget primitif de l'année 2020 de la Ville de Beaucaire, comprenant la répartition des crédits permettant de faire face, dans les meilleures conditions, aux opérations financières et comptables de l'exercice 2020, et ce, conformément au débat d'orientations budgétaires intervenu en date du 15 mai 2020 en accord avec l'article 4 de l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le budget primitif de l'exercice 2020 comme suit :

- Section de fonctionnement :
  - en dépenses : 22 637 878,00 € avec un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement d'un montant de 2 650 000,00 € afin d'équilibrer la section d'investissement ;
  - en recettes : 22 637 878,00 € comprenant la reprise du résultat excédentaire de l'exercice 2019 d'un montant de 2 639 057,22 € à la ligne R 002.

- Section d'investissement :
  - en dépenses : 18 395 208,60€ dont 5 094 730,58 € de restes à réaliser 2019 ;
  - en recettes : 18 395 208,60 € dont 3 805 987,18 € de restes à réaliser 2019 ; 2 229 000,00 € correspondant à l'affectation du résultat 2019 et 2 650 000,00 € de virement de la section de fonctionnement et 191 029,42 € de reprise du résultat excédentaire de l'exercice 2019 à la ligne R001.

D'où un total en dépenses et en recettes pour le budget primitif de l'année 2020 de 41 033 086,60 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu les articles L. 2312-1 et L. 2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis de la commission Ressources Humaines / Finances du 14 mai 2020,

APRES EN AVOIR DELIBERE A HUIS CLOS

1°) VOTE le budget primitif de la ville de Beaucaire de l'année 2020 :
- par nature et au niveau des chapitres globalisés pour la section de fonctionnement,
- par nature et au niveau des chapitres pour la section d'investissement avec les chapitres "opérations d'équipement".

2°) ADOPTE le budget primitif de la Ville de Beaucaire de l'année 2020 tel qu'il a été présenté ci-dessus par Monsieur le Maire.

3°) VOTE spécifiquement le montant des subventions à allouer aux associations indiquées en annexe aux pages 206 à 207 qui seront versées courant de l'exercice 2020 sur présentation d'un dossier à remettre en mairie et imputées au chapitre 65 article 6574.

4°) AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégué, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20047-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.047

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

MAIRIE DE BEAUCAIRE (GARD)

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

Budget primitif Ville 2020 :

ONT VOTE				
POUR	24	Julien SANCHEZ		
		Jean-Pierre FUSTER		
		Elisabeth MONDET		
		Gilles DONADA		
		Mireille FOUGASSE		
		Stéphane VIDAL		
		Chantal SARRAILH		
		Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
		Viviane TISSEUR		
		Max SOULIER		
		Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
		Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
		Maurice MOURET		
		Roger ROLLAND		
		Yvette CIMINO		
		Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
		Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
		Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
		Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
		Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
		Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
		Katy VIDAL		
		Hélène DEYDIER		
		Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
CONTRE	8	Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
		Michel REBOUL		
		Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
		Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
		Dominique PIERRE		
		Christophe ANDRÉ		

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20047-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.047

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

	Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE
	Luc PERRIN		
ABSTENTION 0			

Subventions 2020 :

ONT VOTE
UNANIMITE

Mme Eliane HAUQUIER (procuration à Elisabeth MONDET), Mme Katy VIDAL (sortie de la salle), M. Yves GERMAIN (procuration à Christophe ANDRE), Mme Cristelle HUGOUNENQ (procuration à Dominique PIERRE) n'ont pas pris part au vote.

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20048-DE

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Provence · Camargue

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.048

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai 2020 à 9 heures 30

Sous la présidence de Julien SANCHEZ, Maire

Le Maire de la commune de Beaucaire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits le 9 mai 2020 ;
- le nombre de conseillers municipaux en exercice, au moment de la délibération, était de 33 sur lesquels il y avait 18 présents, 14 représentés (la loi 2020-290 du 23 mars 2020 permettant à chaque élu d'être porteur de 2 procurations), et 1 absent, à savoir :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Jean-Pierre FUSTER	Elisabeth MONDET
Gilles DONADA	Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL
Chantal SARRAILH	Viviane TISSEUR	Max SOULIER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	Yvette CIMINO
Katy VIDAL		
Michel REBOUL	Hélène DEYDIER	Dominique PIERRE
Christophe ANDRE	Luc PERRIN	

REPRÉSENTÉS :

Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE

ABSENT :
Samuel SAMSON

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance pris en son sein, en l'occurrence, Monsieur Stéphane VIDAL, élu à la majorité, qui est assisté de Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie.

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Place Georges Clemenceau - BP 134 - 30302 BEAUCAIRE Cedex
Téléphone : 04 66 59 10 06 - Télécopie : 04 66 59 30 40 - beaucaire.fr

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20048-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.048

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

OBJET : BUDGET PRIMITIF SERVICE EAU 2020 – APPROBATION

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire présente à l'assemblée municipale le projet de budget primitif du service de l'eau pour l'année 2020, comprenant la répartition des crédits permettant de faire face, dans les meilleures conditions, aux opérations financières et comptables de l'exercice 2020, et ce, conformément au débat d'orientations budgétaires intervenu en date du 15 mai 2020 en accord avec l'article 4 de l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le budget annexe primitif du service de l'Eau de l'année 2020 comme suit :

- Section de fonctionnement :
  - En dépenses : 111 464,46 €
  - En recettes : 111 464,46 € comprenant la reprise du résultat excédentaire de l'exercice 2019 d'un montant de 8 993,46 € à la ligne R 002.

- Section d'investissement :
  - En dépenses : 504 285,23 € dont 286 436,18 € de restes à réaliser 2019.
  - En recettes : 504 285,23 € dont 304 285,23 € de reprise du résultat excédentaire de l'exercice 2019 à la ligne R 001 et 30 000,00 € d'affectation de résultat.

D'où un total en dépenses et en recettes pour le budget primitif de l'année 2020 de 615 749,69 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu les articles L. 2312-1 et L. 2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis de la commission Ressources Humaines / Finances du 14 mai 2020,

APRES EN AVOIR DELIBERE A HUIS CLOS

1°) APPROUVE le budget annexe primitif du service de l'eau de l'année 2020 :
- Par nature et au niveau des chapitres globalisés pour la section de fonctionnement,
- Par nature et au niveau des chapitres pour la section d'investissement avec les chapitres "opérations d'équipement",

2°) AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégué, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20048-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.048

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

MAIRIE DE BEAUCAIRE

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

ONT VOTE				
POUR	24	Julien SANCHEZ Jean-Pierre FUSTER Elisabeth MONDET Gilles DONADA Mireille FOUGASSE Stéphane VIDAL Chantal SARRAILH Yvan CORBIERE Viviane TISSEUR Max SOULIER Antoine BOYER Simone BOYER Maurice MOURET Roger ROLLAND Yvette CIMINO Eliane HAUQUIER Marcel BONACHERA Patrick DESOMBRE Sylviane BOYER Josette ROCCHI Nathalie ABLAIN Katy VIDAL Hélène DEYDIER Didier CORRIAS	représenté par représenté par représentée par représentée par représenté par représenté par représentée par représentée par représentée par représenté par	Stéphane VIDAL Jean-Pierre FUSTER Jean-Pierre FUSTER Elisabeth MONDET Gilles DONADA Mireille FOUGASSE Chantal SARRAILH Gilles DONADA Viviane TISSEUR Hélène DEYDIER
CONTRE	8	Maurice CONTESTIN Michel REBOUL Marie-France JOURNE Yves GERMAIN Dominique PIERRE Christophe ANDRÉ Cristelle HUGOUNENQ Luc PERRIN	représenté par représentée par représenté par représentée par 	Michel REBOUL Luc PERRIN Christophe ANDRE Dominique PIERRE
ABSTENTION	0			

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20049-DE

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Provence · Camargue

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.049

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai 2020 à 9 heures 30

Sous la présidence de Julien SANCHEZ, Maire

Le Maire de la commune de Beaucaire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits le 9 mai 2020 ;
- le nombre de conseillers municipaux en exercice, au moment de la délibération, était de 33 sur lesquels il y avait 18 présents, 14 représentés (la loi 2020-290 du 23 mars 2020 permettant à chaque élu d'être porteur de 2 procurations), et 1 absent, à savoir :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Jean-Pierre FUSTER	Elisabeth MONDET
Gilles DONADA	Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL
Chantal SARRAILH	Viviane TISSEUR	Max SOULIER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	Yvette CIMINO
Katy VIDAL		
Michel REBOUL	Hélène DEYDIER	Dominique PIERRE
Christophe ANDRE	Luc PERRIN	

REPRÉSENTÉS :

Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE

ABSENT :
Samuel SAMSON

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance pris en son sein, en l'occurrence, Monsieur Stéphane VIDAL, élu à la majorité, qui est assisté de Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie.

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Place Georges Clemenceau - BP 134 - 30302 BEAUCAIRE Cedex
Téléphone : 04 66 59 10 06 - Télécopie : 04 66 59 30 40 - beaucaire.fr

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20049-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.049

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

OBJET : BUDGET PRIMITIF ANNEXE SERVICE ASSAINISSEMENT 2020 – APPROBATION

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire présente à l'assemblée municipale le projet de budget annexe primitif de l'année 2020 du service de l'Assainissement de la Ville de Beaucaire, comprenant la répartition des crédits permettant de faire face, dans les meilleures conditions, aux opérations financières et comptables de l'exercice 2020, et ce, conformément au débat d'orientations budgétaires intervenu en date du 15 mai 2020 en accord avec l'article 4 de l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le budget annexe primitif du service de l'Assainissement de l'année 2020 comme suit :

- Section de fonctionnement :
  - En dépenses : 822 027,25 €
  - En recettes : 822 027,25 € comprenant la reprise du résultat excédentaire de l'exercice 2019 d'un montant de 286 027,25 € à la ligne R 002.

- Section d'investissement :
  - En dépenses : 2 015 343,10 € dont 294 155,50 € de restes à réaliser 2019,
  - En recettes : 2 015 343,10 € dont 1 317 843,10 € de reprise du résultat excédentaire de l'exercice 2019 à la ligne R 001.

D'où un total en dépenses et en recettes pour le budget primitif de l'année 2020 de 2 837 370,35 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu les articles L. 2312-1 et L. 2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis de la commission Ressources Humaines / Finances du 14 mai 2020,

APRES EN AVOIR DELIBERE A HUIS CLOS

1°) VOTE le budget annexe primitif du service de l'assainissement de l'année 2020 :
- Par nature et au niveau des chapitres globalisés pour la section de fonctionnement,
- Par nature et au niveau des chapitres pour la section d'investissement avec les chapitres "opérations d'équipement".

2°) AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégué, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20049-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.049

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

MAIRIE DE BEAUCAIRE (Gard)

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

ONT VOTE				
POUR	24	Julien SANCHEZ Jean-Pierre FUSTER Elisabeth MONDET Gilles DONADA Mireille FOUGASSE Stéphane VIDAL Chantal SARRAILH Yvan CORBIERE Viviane TISSEUR Max SOULIER Antoine BOYER Simone BOYER Maurice MOURET Roger ROLLAND Yvette CIMINO Eliane HAUQUIER Marcel BONACHERA Patrick DESOMBRE Sylviane BOYER Josette ROCCHI Nathalie ABLAIN Katy VIDAL Hélène DEYDIER Didier CORRIAS	représenté par représenté par représentée par représentée par représenté par représenté par représentée par représentée par représentée par représenté par	Stéphane VIDAL Jean-Pierre FUSTER Jean-Pierre FUSTER Elisabeth MONDET Gilles DONADA Mireille FOUGASSE Chantal SARRAILH Gilles DONADA Viviane TISSEUR Hélène DEYDIER
CONTRE	8	Maurice CONTESTIN Michel REBOUL Marie-France JOURNE Yves GERMAIN Dominique PIERRE Christophe ANDRÉ Cristelle HUGOUNENQ Luc PERRIN	représenté par représentée par représenté par représentée par 	Michel REBOUL Luc PERRIN Christophe ANDRE Dominique PIERRE
ABSTENTION	0			

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20050-DE

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Provence · Camargue

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.050

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai 2020 à 9 heures 30

Sous la présidence de Julien SANCHEZ, Maire

Le Maire de la commune de Beaucaire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits le 9 mai 2020 ;
- le nombre de conseillers municipaux en exercice, au moment de la délibération, était de 33 sur lesquels il y avait 18 présents, 14 représentés (la loi 2020-290 du 23 mars 2020 permettant à chaque élu d'être porteur de 2 procurations), et 1 absent, à savoir :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Jean-Pierre FUSTER	Elisabeth MONDET
Gilles DONADA	Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL
Chantal SARRAILH	Viviane TISSEUR	Max SOULIER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	Yvette CIMINO
Katy VIDAL		
Michel REBOUL	Hélène DEYDIER	Dominique PIERRE
Christophe ANDRE	Luc PERRIN	

REPRÉSENTÉS :

Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE

ABSENT :
Samuel SAMSON

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance pris en son sein, en l'occurrence, Monsieur Stéphane VIDAL, élu à la majorité, qui est assisté de Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie.

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Place Georges Clemenceau - BP 134 - 30302 BEAUCAIRE Cedex
Téléphone : 04 66 59 10 06 - Télécopie : 04 66 59 30 40 - beaucaire.fr

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20050-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.050

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

OBJET : BUDGET PRIMITIF ANNEXE FETES 2020 – APPROBATION

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire présente à l'assemblée municipale le projet de budget annexe primitif des Fêtes pour l'année 2020, comprenant la répartition des crédits permettant de faire face, dans les meilleures conditions, aux opérations financières et comptables de l'exercice 2020, et ce, conformément au débat d'orientations budgétaires intervenu en date du 15 mai 2020 en accord avec l'article 4 de l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le budget annexe primitif des Fêtes de l'année 2020 comme suit :

- Section de fonctionnement :
  - En dépenses : 173 788,24 € ;
  - En recettes : 173 788,24 € comprenant la reprise du résultat excédentaire de l'exercice 2019 d'un montant de 24 538,24 € à la ligne R 002.

- Section d'investissement :
  - En dépenses : 8 221,37 € ;
  - En recettes : 8 221,37 € comprenant la reprise du résultat excédentaire de l'exercice 2019 d'un montant de 7 021,37 € à la ligne R 001.

D'où un total en dépenses et en recettes pour le budget primitif de l'année 2020 de 182 009,61 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu les articles L. 2312-1 et L. 2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis de la commission Ressources Humaines / Finances du 14 mai 2020,

APRES EN AVOIR DELIBERE A HUIS CLOS

1°) APPROUVE le budget annexe primitif des fêtes de l'exercice 2020 :
- Par nature et au niveau des chapitres globalisés pour la section de fonctionnement,
- Par nature et au niveau des chapitres pour la section d'investissement.

2°) AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégué, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20050-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.050

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

MAIRIE DE BEAUCAIRE (Gard)

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

ONT VOTE				
POUR	24	Julien SANCHEZ Jean-Pierre FUSTER Elisabeth MONDET Gilles DONADA Mireille FOUGASSE Stéphane VIDAL Chantal SARRAILH Yvan CORBIERE Viviane TISSEUR Max SOULIER Antoine BOYER Simone BOYER Maurice MOURET Roger ROLLAND Yvette CIMINO Eliane HAUQUIER Marcel BONACHERA Patrick DESOMBRE Sylviane BOYER Josette ROCCHI Nathalie ABLAIN Katy VIDAL Hélène DEYDIER Didier CORRIAS	représenté par représenté par représentée par représentée par représenté par représenté par représentée par représentée par représentée par représenté par	Stéphane VIDAL Jean-Pierre FUSTER Jean-Pierre FUSTER Elisabeth MONDET Gilles DONADA Mireille FOUGASSE Chantal SARRAILH Gilles DONADA Viviane TISSEUR Hélène DEYDIER
CONTRE	8	Maurice CONTESTIN Michel REBOUL Marie-France JOURNE Yves GERMAIN Dominique PIERRE Christophe ANDRÉ Cristelle HUGOUNENQ Luc PERRIN	représenté par représentée par représenté par représentée par 	Michel REBOUL Luc PERRIN Christophe ANDRE Dominique PIERRE
ABSTENTION	0			

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20051-DE

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Provence - Camargue

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.051

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai 2020 à 9 heures 30

Sous la présidence de Julien SANCHEZ, Maire

Le Maire de la commune de Beaucaire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits le 9 mai 2020 ;
- le nombre de conseillers municipaux en exercice, au moment de la délibération, était de 33 sur lesquels il y avait 18 présents, 14 représentés (la loi 2020-290 du 23 mars 2020 permettant à chaque élu d'être porteur de 2 procurations), et 1 absent, à savoir :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Jean-Pierre FUSTER	Elisabeth MONDET
Gilles DONADA	Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL
Chantal SARRAILH	Viviane TISSEUR	Max SOULIER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	Yvette CIMINO
Katy VIDAL		
Michel REBOUL	Hélène DEYDIER	Dominique PIERRE
Christophe ANDRE	Luc PERRIN	

REPRÉSENTÉS :

Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE

ABSENT :
Samuel SAMSON

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance pris en son sein, en l'occurrence, Monsieur Stéphane VIDAL, élu à la majorité, qui est assisté de Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie.

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Place Georges Clemenceau - BP 134 - 30302 BEAUCAIRE Cedex
Téléphone : 04 66 59 10 06 - Télécopie : 04 66 59 30 40 - beaucaire.fr

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20051-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.051

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

OBJET : BUDGET PRIMITIF ANNEXE CULTURES TAURINE ET ÉQUESTRE 2020 – APPROBATION

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire présente à l'assemblée municipale le projet de budget annexe primitif Cultures Taurine et Équestre pour l'année 2020 comprenant la répartition des crédits permettant de faire face, dans les meilleures conditions, aux opérations financières et comptables de l'année 2020 et ce, conformément au débat d'orientations budgétaires intervenu en date du 15 mai 2020 en accord avec l'article 4 de l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020.

Le budget Cultures Taurine et Equestre regroupe : les courses camarguaises, les rencontres équestres, l'école taurine, le spectacle taurin et les taureaux dans les rues.

Selon l'article 261 E 3° du Code Général des Impôts, les courses camarguaises qui sont organisées sous l'égide de la Fédération française de la course camarguaise, ce qui est le cas de BEAUCAIRE, sont soumises à l'impôt sur les spectacles de première catégorie (article 1559 du Code Général des Impôts). Aucune TVA n'est due sur la billetterie de ces manifestations.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le budget annexe primitif Cultures Taurine et Équestre de l'exercice 2020 comme suit :

- Section de fonctionnement :
  - en dépenses : 82 923,33 € ;
  - en recettes : 82 923,33 € comprenant la reprise du résultat excédentaire de l'exercice 2019 d'un montant de 82 923,33 € à la ligne R 002 .

- Section d'investissement :
  - en dépenses : 2 587,37 €
  - en recettes : 2 587,37 € reprenant le résultat excédentaire de l'exercice 2019 d'un montant de 2 587,37 à la ligne R001 .

D'où un total en dépenses et en recettes pour le budget primitif de l'année 2020 de 85 510,70 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu les articles L. 2312-1 et L. 2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis de la commission Ressources Humaines / Finances du 14 mai 2020,

APRES EN AVOIR DELIBERE A HUIS CLOS

1°) APPROUVE le budget annexe primitif Cultures Taurine et Équestre de l'année 2020 :
- Par nature et au niveau des chapitres globalisés pour la section de fonctionnement,
- Par nature et au niveau des chapitres pour la section d'investissement.

2°) AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégué, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20051-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.051

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

MAIRIE DE BEAUCAIRE Gard

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

ONT VOTE				
POUR	24	Julien SANCHEZ Jean-Pierre FUSTER Elisabeth MONDET Gilles DONADA Mireille FOUGASSE Stéphane VIDAL Chantal SARRAILH Yvan CORBIERE Viviane TISSEUR Max SOULIER Antoine BOYER Simone BOYER Maurice MOURET Roger ROLLAND Yvette CIMINO Eliane HAUQUIER Marcel BONACHERA Patrick DESOMBRE Sylviane BOYER Josette ROCCHI Nathalie ABLAIN Katy VIDAL Hélène DEYDIER Didier CORRIAS	représenté par représenté par représentée par représentée par représenté par représenté par représentée par représentée par représentée par représenté par	Stéphane VIDAL Jean-Pierre FUSTER Jean-Pierre FUSTER Elisabeth MONDET Gilles DONADA Mireille FOUGASSE Chantal SARRAILH Gilles DONADA Viviane TISSEUR Hélène DEYDIER
CONTRE	8	Maurice CONTESTIN Michel REBOUL Marie-France JOURNE Yves GERMAIN Dominique PIERRE Christophe ANDRÉ Cristelle HUGOUNENQ Luc PERRIN	représenté par représentée par représenté par représentée par 	Michel REBOUL Luc PERRIN Christophe ANDRE Dominique PIERRE
ABSTENTION	0			

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20052-DE

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Provence · Camargue

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.052

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai 2020 à 9 heures 30

Sous la présidence de Julien SANCHEZ, Maire

Le Maire de la commune de Beaucaire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits le 9 mai 2020 ;
- le nombre de conseillers municipaux en exercice, au moment de la délibération, était de 33 sur lesquels il y avait 18 présents, 14 représentés (la loi 2020-290 du 23 mars 2020 permettant à chaque élu d'être porteur de 2 procurations), et 1 absent, à savoir :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Jean-Pierre FUSTER	Elisabeth MONDET
Gilles DONADA	Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL
Chantal SARRAILH	Viviane TISSEUR	Max SOULIER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	Yvette CIMINO
Katy VIDAL		
Michel REBOUL	Hélène DEYDIER	Dominique PIERRE
Christophe ANDRE	Luc PERRIN	

REPRÉSENTÉS :

Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE

ABSENT :
Samuel SAMSON

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance pris en son sein, en l'occurrence, Monsieur Stéphane VIDAL, élu à la majorité, qui est assisté de Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie.

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Place Georges Clemenceau - BP 134 - 30302 BEAUCAIRE Cedex
Téléphone : 04 66 59 10 06 - Télécopie : 04 66 59 30 40 - beaucaire.fr

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20052-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.052

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

OBJET : BUDGET VILLE 2020 – ADMISSION EN NON-VALEUR DE PRODUITS IRRECOUVRABLES

Rapporteur : Monsieur le Maire

Il appartient aux services de l'État (Trésorerie de Beaucaire) de procéder à la mise en recouvrement des titres de recette émis au quotidien par la commune.
Monsieur le Maire expose à l'assemblée municipale que Madame la Trésorière de Beaucaire a adressé à la ville un état comprenant des titres de recettes irrécouvrables malgré les différentes poursuites engagées par celle-ci.

Ces recettes, d'un montant total de 10 695,33 € n'ont pu être recouvrées par Madame la Trésorière de Beaucaire durant les années 2017 – 2018 et se décomposent comme suit :

Année	TYPE DE RECETTE	MONTANT	MOTIF D'IRRECOUVRABILITE
2017	Loyers et charges local commercial 6 place G. Clemenceau SARL L'art et Craie	4 390,05 €	*Clôture pour insuffisance d'actif sur liquidation judiciaire – publication au BODACC (SARL L'ART ET CRAIE)*
2018	Loyers et charges local commercial 6 place G. Clemenceau SARL L'art et Craie	6 305,28 €	*Clôture pour insuffisance d'actif sur liquidation judiciaire – publication au BODACC (SARL L'ART ET CRAIE)*
	Total	10 695,33 €	

La société concernée ayant été placée en liquidation judiciaire, Madame la Trésorière de Beaucaire indique qu'il convient d'admettre en non-valeur ces produits irrécouvrables.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur ces demandes d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu l'avis de la commission Ressources Humaines / Finances du 14 mai 2020,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A HUIS CLOS

1°) DÉCIDE d'admettre en non-valeur les recettes irrécouvrables pour un montant global de 10 695,33 €.

2°) DIT que la dépense correspondante sera imputée sur le budget Ville 2020 au chapitre 65 article 6542 fonction 94 pour 10 695,33 €, par désaffectation des crédits inscrits au chapitre 65 article 6541 fonction 020.

3°) AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégué, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20052-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.052

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

MAIRIE DE BEAUCAIRE (Gard)

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

ONT VOTE
UNANIMITE

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20053-DE

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Provence - Camargue

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.053

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai 2020 à 9 heures 30

Sous la présidence de Julien SANCHEZ, Maire

Le Maire de la commune de Beaucaire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits le 9 mai 2020 ;
- le nombre de conseillers municipaux en exercice, au moment de la délibération, était de 33 sur lesquels il y avait 18 présents, 14 représentés (la loi 2020-290 du 23 mars 2020 permettant à chaque élu d'être porteur de 2 procurations), et 1 absent, à savoir :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Jean-Pierre FUSTER	Elisabeth MONDET
Gilles DONADA	Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL
Chantal SARRAILH	Viviane TISSEUR	Max SOULIER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	Yvette CIMINO
Katy VIDAL		
Michel REBOUL	Hélène DEYDIER	Dominique PIERRE
Christophe ANDRE	Luc PERRIN	

REPRÉSENTÉS :

Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE

ABSENT :
Samuel SAMSON

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance pris en son sein, en l'occurrence, Monsieur Stéphane VIDAL, élu à la majorité, qui est assisté de Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie.

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Place Georges Clemenceau - BP 134 - 30302 BEAUCAIRE Cedex
Téléphone : 04 66 59 10 06 - Télécopie : 04 66 59 30 40 - beaucaire.fr

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20053-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.053

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

OBJET : TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE (TLPE) – TARIFS APPLICABLES EN 2021

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée municipale que l'article L2333-9 du Code Général des Collectivités Territoriales fixe les tarifs maximaux de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE). Ces tarifs sont relevés chaque année sur proposition de l'Etat, dans une proportion égale au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de la pénultième année. Pour l'exercice 2021, le taux de variation pouvant être appliqué aux tarifs de la TLPE s'élève ainsi à + 1,5 % (source INSEE – taux de variation de l'indice des prix à la consommation, hors tabac, en France pour 2019).

Les tarifs maximaux de base peuvent faire l'objet de coefficients multiplicateurs conformément à l'article L2333-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La municipalité, qui s'est engagée dans une politique volontariste de soutien aux entreprises pour favoriser l'emploi et le développement économique, a fait voter l'exonération totale du versement de la TLPE pour la catégorie des enseignes autres que celles scellées au sol, dont la somme des superficies est comprise entre 7 m² et 12 m² lors du conseil municipal du 3 février 2015, ainsi que la minoration de 50 % pour les enseignes de 12 à 20 m². Ces mesures ont pris effet le 1er janvier 2016.

Dans ce même but et pour amplifier le soutien à son tissu économique, la municipalité ne souhaite pas appliquer la revalorisation des tarifs de la TLPE à partir du 1er janvier 2021 contrairement à ce que propose l'Etat.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- De fixer les tarifs de la TLPE pour l'année 2021 en les maintenant inchangés par rapport à 2020,
- De rappeler que la taxe est payable sur la base d'une déclaration annuelle faite avant le 1er mars de l'année d'imposition pour des dispositifs existants au 1er janvier de la même année.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2333-6 et suivants et R2333-10,
Vu l'avis de la commission Ressources Humaines / Finances du 14 mai 2020,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A HUIS CLOS

1°) FIXE les tarifs de la TLPE applicables à compter du 1er janvier 2021 (inchangés) comme suit :

Type d'enseigne	Superficie	Montant par m²	Commentaire
Dispositifs publicitaires & Pré enseignes (support non numériques)	Inférieure ou égale à 50 m²	15,30 €	
	Supérieure à 50 m²	15,30 €	

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20053-DE

Dispositifs publicitaires & Pré enseignes (supports numériques)	Inférieure ou égale à 50 m²	46,20 €	
	Supérieure à 50 m²	92,40 €	
Enseignes	Moins de 12 m²	0,00 €	*Exonération des superficies inférieures à 7 m². Exonération décidée sur proposition de la majorité municipale depuis 2016 pour la catégorie des enseignes autres que celles scellées au sol dont la somme des superficies est supérieure à 7 m² et inférieure ou égale à 12 m².*
	De 12 m² à 20 m²	15,30 €	*Minoration du tarif de 50 % depuis 2016 par rapport à 2015 sur proposition de la majorité municipale.*
	De 20 m² à 50 m²	30,60 €	
	+ de 50 m²	61,20 €	

2°) RAPPELLE que la taxe est payable sur la base d'une déclaration annuelle faite avant le 1er mars de l'année d'imposition pour des dispositifs existants au 1er janvier de la même année.

3°) PREVOIT l'inscription des recettes au chapitre 73 article 7368 fonction 01 du budget communal.

4°) AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégué, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

MAIRIE DE BEAUCAIRE

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20053-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.053

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

ONT VOTE				
POUR	24	Julien SANCHEZ		
		Jean-Pierre FUSTER		
		Elisabeth MONDET		
		Gilles DONADA		
		Mireille FOUGASSE		
		Stéphane VIDAL		
		Chantal SARRAILH		
		Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
		Viviane TISSEUR		
		Max SOULIER		
		Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
		Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
		Maurice MOURET		
		Roger ROLLAND		
		Yvette CIMINO		
		Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
		Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
		Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
		Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
		Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
		Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
		Katy VIDAL		
		Hélène DEYDIER		
		Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
CONTRE	0			
ABSTENTION	8	Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
		Michel REBOUL		
		Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
		Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
		Dominique PIERRE		
		Christophe ANDRÉ		
		Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE
		Luc PERRIN		

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20054-DE

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Provence · Camargue

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.054

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai 2020 à 9 heures 30

Sous la présidence de Julien SANCHEZ, Maire

Le Maire de la commune de Beaucaire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits le 9 mai 2020 ;
- le nombre de conseillers municipaux en exercice, au moment de la délibération, était de 33 sur lesquels il y avait 18 présents, 14 représentés (la loi 2020-290 du 23 mars 2020 permettant à chaque élu d'être porteur de 2 procurations), et 1 absent, à savoir :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Jean-Pierre FUSTER	Elisabeth MONDET
Gilles DONADA	Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL
Chantal SARRAILH	Viviane TISSEUR	Max SOULIER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	Yvette CIMINO
Katy VIDAL		
Michel REBOUL	Hélène DEYDIER	Dominique PIERRE
Christophe ANDRE	Luc PERRIN	

REPRÉSENTÉS :

Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE

ABSENT :
Samuel SAMSON

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance pris en son sein, en l'occurrence, Monsieur Stéphane VIDAL, élu à la majorité, qui est assisté de Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie.

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Place Georges Clemenceau - BP 134 - 30302 BEAUCAIRE Cedex
Téléphone : 04 66 59 10 06 - Télécopie : 04 66 59 30 40 - beaucaire.fr

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20054-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.054

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

OBJET : CRISE SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE – COVID-19 / AIDE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE DE BEAUCAIRE AUX COMMERÇANTS DES ZONES GÉRÉES PAR LA CCBTA

Rapporteur : Monsieur le Maire

La crise sanitaire que traverse notre pays et plus largement le monde a des conséquences économiques dévastatrices.

Le développement économique (et notamment les aides aux entreprises) est une compétence du conseil régional d'Occitanie et de la communauté de communes. La Ville de Beaucaire a en revanche compétence en ce qui concerne le commerce de proximité exclusivement.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale que dans ce contexte exceptionnel, le 25 mars dernier, un dispositif inédit d'aide aux commerçants a été voté au sein de l'assemblée municipale, à l'unanimité.

L'aide votée par le conseil municipal a consisté à :
- Exonérer de loyers pour deux mois sur le premier semestre 2020 les professionnels locataires de la commune
- Pour les commerçants indépendants et artisans d'art locataires (hors baux avec la Mairie) : Les aider financièrement, à hauteur de l'équivalent de deux mois de loyer sur le premier semestre 2020
- Pour les commerçants indépendants et artisans d'art propriétaires de leurs murs : Les aider financièrement à hauteur d'une somme forfaitaire de 1000 euros.

Sont éligibles à ce dispositif : Les commerces indépendants et ateliers d'art (hors magasins d'alimentation générale et pharmacies) situés sur le territoire communal.
Les commerces hors zones d'activités économiques gérées par la communauté de communes n'étaient jusqu'alors pas concernés.

La CCBTA a fait savoir à la commune (sans répondre par écrit à son courrier) qu'elle ne lancerait pas de dispositif équivalent pour les commerces situés sur les zones d'activités économiques, zones pourtant gérées par la CCBTA. C'est pourquoi M. le Maire souhaite aujourd'hui lancer un dispositif équivalent pour les zones gérées par la CCBTA.

Par souci d'équité, il est proposé au conseil municipal de voter le même dispositif pour les zones d'activité économiques gérées par la CCBTA (qui ne met pas en place ce dispositif) en fixant la date limite de dépôt des dossiers au 31 mai 2020 et en fixant le plafond mensuel des loyers pris en charge à six mille euros et en excluant les magasins d'alimentation générale, les pharmacies et les magasins de matériel médical. Ces mêmes critères et la date limite de dépôt seront appliquées à la délibération 20.028.

Cet effort financier exceptionnel et très important pour une commune de 16 000 habitants a pour but de soutenir très concrètement et rapidement le commerce de proximité indépendant, aujourd'hui menacé, qui est notre richesse et est vecteur de lien social dans notre commune.

A ce jour, avec le premier dispositif lancé le 25 mars, ce sont 208 325 euros qui ont d'ores et déjà été injectés pour une aide très concrète et très immédiate aux commerces ; soit 129 commerçants bénéficiaires.
Ce dispositif peut faire honneur à l'ensemble des élus du conseil, tant il est unique et exceptionnel et a répondu concrètement aux difficultés des commerçants.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20054-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.054

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la santé publique,
Vu les arrêtés portants diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19,
Vu l'urgence de la situation,
Vu l'avis de la commission Ressources humaines / Finances du 14 mai 2020,

APRES EN AVOIR DELIBERE A HUIS CLOS

1°) DECIDE d'exonérer de loyers, pour deux mois sur le premier semestre 2020, les professionnels locataires de la Mairie dont l'activité se situe en zone d'activité gérée par la communauté de communes.

2°) DECIDE d'aider financièrement, à hauteur de deux mois de loyer, sur le premier semestre 2020, les commerçants indépendants et artisans d'art locataires (hors baux avec la Mairie), se situant sur une zone d'activité de la commune gérée par la communauté de communes.
Sont éligibles : les ateliers d'art et commerces indépendants, avec surface commerciale, hors magasins d'alimentation générale, pharmacies et magasins de matériel médical.

3°) DIT que les détenteurs d'un crédit-bail et que les commerçants actionnaires d'une SCI propriétaire des murs du commerces sont considérés comme propriétaires.

4°) DIT que la date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 mai 2020 et que le plafond du montant éligible du loyer mensuel pris en charge est de six mille euros et que ces règles ainsi que les critères concernant les types de commerces et la définition de la qualité de propriétaire mentionnés aux articles 2 et 3 s'appliquent aussi à la délibération n°20.028 qui est complétée sur ce point.

5°) DIT que la dépense sera imputée au budget Ville de l'exercice en cours.

6°) AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégué, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

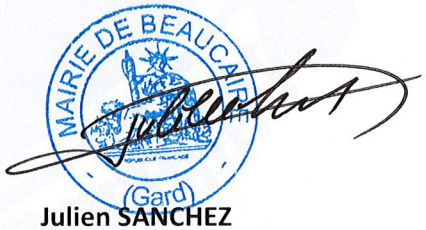

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

ONT VOTE
UNANIMITE

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20055-DE

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Provence · Camargue

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.055

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai 2020 à 9 heures 30

Sous la présidence de Julien SANCHEZ, Maire

Le Maire de la commune de Beaucaire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits le 9 mai 2020 ;
- le nombre de conseillers municipaux en exercice, au moment de la délibération, était de 33 sur lesquels il y avait 18 présents, 14 représentés (la loi 2020-290 du 23 mars 2020 permettant à chaque élu d'être porteur de 2 procurations), et 1 absent, à savoir :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Jean-Pierre FUSTER	Elisabeth MONDET
Gilles DONADA	Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL
Chantal SARRAILH	Viviane TISSEUR	Max SOULIER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	Yvette CIMINO
Katy VIDAL		
Michel REBOUL	Hélène DEYDIER	Dominique PIERRE
Christophe ANDRE	Luc PERRIN	

REPRÉSENTÉS :

Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE

ABSENT :
Samuel SAMSON

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance pris en son sein, en l'occurrence, Monsieur Stéphane VIDAL, élu à la majorité, qui est assisté de Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie.

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Place Georges Clemenceau - BP 134 - 30302 BEAUCAIRE Cedex
Téléphone : 04 66 59 10 06 - Télécopie : 04 66 59 30 40 - beaucaire.fr

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20055-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.055

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATIONS DE DEUX POSTES – TECHNICIEN TERRITORIAL A TEMPS COMPLET

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée municipale que pour une meilleure organisation des services techniques, il est nécessaire de créer deux postes de Technicien Territorial à temps complet comme suit :

- un responsable de la voirie, des stades, des espaces verts et de la logistique des festivités,
- un responsable des bâtiments municipaux.

Ces postes pourront être pourvus par un agent titulaire ou par un agent contractuel dans le respect des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

Il est précisé que le déroulement de carrière et l'échelle indiciaire de ces emplois seront fixés par le décret relatif au cadre d'emplois concerné : Décret 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu la Loi 84-53 du 26 janvier 1984 et notamment les articles 3-2 et 34,
Vu le Décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,
Vu l'avis du Comité Technique du 14 mai 2020,
Vu l'avis de la commission Ressources humaines / Finances du 14 mai 2020,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A HUIS CLOS

1°) DÉCIDE la création de deux postes de Technicien Territorial à temps complet à compter du 01/06/2020.

2°) PRÉCISE que le déroulement de carrière et l'échelle indiciaire de ces emplois sont fixés par le Décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des Techniciens Territoriaux.

3°) DIT que la dépense sera imputée au budget Ville chapitre 012.

4°) AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégué, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

MAIRIE DE BEAUCAIRE

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

ONT VOTE
UNANIMITE

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20056-DE

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Provence · Camargue

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.056

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai 2020 à 9 heures 30

Sous la présidence de Julien SANCHEZ, Maire

Le Maire de la commune de Beaucaire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits le 9 mai 2020 ;
- le nombre de conseillers municipaux en exercice, au moment de la délibération, était de 33 sur lesquels il y avait 18 présents, 14 représentés (la loi 2020-290 du 23 mars 2020 permettant à chaque élu d'être porteur de 2 procurations), et 1 absent, à savoir :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Jean-Pierre FUSTER	Elisabeth MONDET
Gilles DONADA	Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL
Chantal SARRAILH	Viviane TISSEUR	Max SOULIER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	Yvette CIMINO
Katy VIDAL		
Michel REBOUL	Hélène DEYDIER	Dominique PIERRE
Christophe ANDRE	Luc PERRIN	

REPRÉSENTÉS :

Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE

ABSENT :
Samuel SAMSON

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance pris en son sein, en l'occurrence, Monsieur Stéphane VIDAL, élu à la majorité, qui est assisté de Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie.

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Place Georges Clemenceau - BP 134 - 30302 BEAUCAIRE Cedex
Téléphone : 04 66 59 10 06 - Télécopie : 04 66 59 30 40 - beaucaire.fr

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20056-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.056

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF ET CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée municipale qu'afin de mettre en cohérence le tableau des effectifs avec les besoins des services, il est nécessaire de procéder à la suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet à compter du 1er juin 2020.
A la même date, il convient de créer un poste de rédacteur territorial à temps complet.

Le poste de rédacteur territorial sera pourvu en interne, suite à la réussite à concours, afin de répondre aux besoins du service et mettre en cohérence le grade de l'agent avec les fonctions occupées.

Il est précisé que le déroulement de carrière et l'échelle indiciaire de cet emploi sont fixés par le décret relatif au cadre d'emplois concerné : Décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux.

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur cette modification du tableau des effectifs.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu la Loi 84-53 du 26 janvier 1984 et notamment les articles 3-2 et 34,
Vu le Décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,
Vu l'avis du Comité Technique du 14 mai 2020,
Vu l'avis de la commission Ressources Humaines / Finances du 14 mai 2020,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A HUIS CLOS

1°) DÉCIDE la suppression d'un poste d'adjoint administratif et de la création d'un poste de rédacteur à compter du 1er juin 2020.

2°) PRÉCISE que le déroulement de carrière et l'échelle indiciaire de cet emploi est fixé par le Décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux.

3°) DIT que la dépense sera imputée au budget Ville chapitre 012 articles 64111 et suivants.

4°) AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégué, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

MAIRIE DE BEAUCAIRE (Gard)

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

ONT VOTE
UNANIMITE

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20057-DE

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Provence - Camargue

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.057

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai 2020 à 9 heures 30

Sous la présidence de Julien SANCHEZ, Maire

Le Maire de la commune de Beaucaire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits le 9 mai 2020 ;
- le nombre de conseillers municipaux en exercice, au moment de la délibération, était de 33 sur lesquels il y avait 18 présents, 14 représentés (la loi 2020-290 du 23 mars 2020 permettant à chaque élu d'être porteur de 2 procurations), et 1 absent, à savoir :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Jean-Pierre FUSTER	Elisabeth MONDET
Gilles DONADA	Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL
Chantal SARRAILH	Viviane TISSEUR	Max SOULIER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	Yvette CIMINO
Katy VIDAL		
Michel REBOUL	Hélène DEYDIER	Dominique PIERRE
Christophe ANDRE	Luc PERRIN	

REPRÉSENTÉS :

Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE

ABSENT :
Samuel SAMSON

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance pris en son sein, en l'occurrence, Monsieur Stéphane VIDAL, élu à la majorité, qui est assisté de Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie.

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Place Georges Clemenceau - BP 134 - 30302 BEAUCAIRE Cedex
Téléphone : 04 66 59 10 06 - Télécopie : 04 66 59 30 40 - beaucaire.fr

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20057-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.057

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

OBJET : PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2020

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire propose à l'assemblée municipale d'approuver le procès-verbal du conseil municipal du 22 janvier 2020.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu le procès-verbal du 22 janvier 2020,

APRES EN AVOIR DELIBERE A HUIS CLOS

1°) APPROUVE le procès-verbal du conseil municipal du 22 janvier 2020.

2°) AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégué, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

MAIRIE DE BEAUCAIRE (Gard)

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

ONT VOTE				
POUR	26	Julien SANCHEZ		
		Jean-Pierre FUSTER		
		Elisabeth MONDET		
		Gilles DONADA		
		Mireille FOUGASSE		
		Stéphane VIDAL		
		Chantal SARRAILH		
		Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
		Viviane TISSEUR		
		Max SOULIER		
		Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
		Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
		Maurice MOURET		
		Roger ROLLAND		
		Yvette CIMINO		
		Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
		Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20057-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.057

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

	Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
	Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
	Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
	Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
	Katy VIDAL		
	Hélène DEYDIER		
	Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
	Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
	Michel REBOUL		
CONTRE 6	Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
	Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
	Dominique PIERRE		
	Christophe ANDRÉ		
	Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE
	Luc PERRIN		
ABSTENTION 0			

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20058-DE

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Provence · Camargue

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.058

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai 2020 à 9 heures 30

Sous la présidence de Julien SANCHEZ, Maire

Le Maire de la commune de Beaucaire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits le 9 mai 2020 ;
- le nombre de conseillers municipaux en exercice, au moment de la délibération, était de 33 sur lesquels il y avait 18 présents, 14 représentés (la loi 2020-290 du 23 mars 2020 permettant à chaque élu d'être porteur de 2 procurations), et 1 absent, à savoir :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Jean-Pierre FUSTER	Elisabeth MONDET
Gilles DONADA	Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL
Chantal SARRAILH	Viviane TISSEUR	Max SOULIER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	Yvette CIMINO
Katy VIDAL		
Michel REBOUL	Hélène DEYDIER	Dominique PIERRE
Christophe ANDRE	Luc PERRIN	

REPRÉSENTÉS :

Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE

ABSENT :
Samuel SAMSON

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance pris en son sein, en l'occurrence, Monsieur Stéphane VIDAL, élu à la majorité, qui est assisté de Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie.

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Place Georges Clemenceau - BP 134 - 30302 BEAUCAIRE Cedex
Téléphone : 04 66 59 10 06 - Télécopie : 04 66 59 30 40 - beaucaire.fr

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20058-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.058

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

OBJET : PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2020

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire propose à l'assemblée municipale d'approuver le procès-verbal du conseil municipal du 25 mars 2020.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu le procès-verbal du 25 mars 2020,

APRES EN AVOIR DELIBERE A HUIS CLOS

1°) APPROUVE le procès-verbal du conseil municipal du 25 mars 2020.

2°) AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégué, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

MAIRIE DE BEAUCAIRE (Gard)

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

ONT VOTE				
POUR	26	Julien SANCHEZ		
		Jean-Pierre FUSTER		
		Elisabeth MONDET		
		Gilles DONADA		
		Mireille FOUGASSE		
		Stéphane VIDAL		
		Chantal SARRAILH		
		Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
		Viviane TISSEUR		
		Max SOULIER		
		Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
		Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
		Maurice MOURET		
		Roger ROLLAND		
		Yvette CIMINO		
		Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
		Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20058-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.058

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

	Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
	Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
	Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
	Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
	Katy VIDAL		
	Hélène DEYDIER		
	Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
	Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
	Michel REBOUL		
CONTRE 6	Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
	Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
	Dominique PIERRE		
	Christophe ANDRÉ		
	Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE
	Luc PERRIN		
ABSTENTION 0			

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20059-DE

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Provence · Camargue

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.059

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai 2020 à 9 heures 30

Sous la présidence de Julien SANCHEZ, Maire

Le Maire de la commune de Beaucaire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits le 9 mai 2020 ;
- le nombre de conseillers municipaux en exercice, au moment de la délibération, était de 33 sur lesquels il y avait 18 présents, 14 représentés (la loi 2020-290 du 23 mars 2020 permettant à chaque élu d'être porteur de 2 procurations), et 1 absent, à savoir :

PRÉSENTS :

Julien SANCHEZ	Jean-Pierre FUSTER	Elisabeth MONDET
Gilles DONADA	Mireille FOUGASSE	Stéphane VIDAL
Chantal SARRAILH	Viviane TISSEUR	Max SOULIER
Maurice MOURET	Roger ROLLAND	Yvette CIMINO
Katy VIDAL		
Michel REBOUL	Hélène DEYDIER	Dominique PIERRE
Christophe ANDRE	Luc PERRIN	

REPRÉSENTÉS :

Yvan CORBIERE	représenté par	Stéphane VIDAL
Antoine BOYER	représenté par	Jean-Pierre FUSTER
Simone BOYER	représentée par	Jean-Pierre FUSTER
Eliane HAUQUIER	représentée par	Elisabeth MONDET
Patrick DESOMBRE	représenté par	Mireille FOUGASSE
Marcel BONACHERA	représenté par	Gilles DONADA
Sylviane BOYER	représentée par	Chantal SARRAILH
Josette ROCCHI	représentée par	Gilles DONADA
Nathalie ABLAIN	représentée par	Viviane TISSEUR
Maurice CONTESTIN	représenté par	Michel REBOUL
Didier CORRIAS	représenté par	Hélène DEYDIER
Marie-France JOURNE	représentée par	Luc PERRIN
Yves GERMAIN	représenté par	Christophe ANDRE
Cristelle HUGOUNENQ	représentée par	Dominique PIERRE

ABSENT :
Samuel SAMSON

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance pris en son sein, en l'occurrence, Monsieur Stéphane VIDAL, élu à la majorité, qui est assisté de Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie.

MAIRIE DE BEAUCAIRE
Place Georges Clemenceau - BP 134 - 30302 BEAUCAIRE Cedex
Téléphone : 04 66 59 10 06 - Télécopie : 04 66 59 30 40 - beaucaire.fr

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20059-DE

VILLE DE BEAUCAIRE
DÉLIBÉRATION N°20.059

DÉPARTEMENT DU GARD
ARRONDISSEMENT DE NIMES

OBJET : DECISIONS DE GESTION (29)

Conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire a adressé avec la convocation envoyée aux membres du conseil municipal le compte-rendu des décisions ci-dessous, prises en application de la délégation accordée par l'assemblée délibérante par délibération n°17.183 du 20 décembre 2017.
Il est proposé au conseil municipal d'en prendre acte.

N° DÉCISION	DATE	OBJET
19-441	05/12/19	Marché de Noël 2019 – Contrat de prestation de services avec l'association Chevaux de Traits d'Union Sociale « ACTUS » pour la mise à disposition de deux calèches et d'un meneur confirmé par calèche du vendredi 6 au dimanche 8 décembre 2019.
19-442	05/12/19	Marché de Noël 2019 – Contrat de prestation de services avec la SARL BERIDON pour la mise à disposition de rennes du vendredi 6 au dimanche 8 décembre 2019 sur la place Georges Clemenceau.
19-443	30/12/19	Marché – Travaux d'installation et fourniture de 4 bâtiments préfabriqués neufs - SARL LOCABAT.
20-001	06/01/20	Marché n°2019-013 – Fourniture et livraison d'engins et de matériels pour les services techniques et espaces verts : Lot n°2 : Rotobroyeuse avec la SAS NOREMAT Lot n°4 : Regarnisseur à gazon avec la Société CEVENNES MOTOCULTURES Les lots n°1 (camion nacelle articulée) et n°3 (tondeuses frontales auto-portées et outillage motorisé divers) ont été déclarés sans suite et seront relancés.
20-002	09/01/20	Marché de services de télécommunications pour la Ville de Beaucaire Lot n°4 : service et fourniture d'équipements réseau, pour création de VPN intersistes pour la téléphonie, l'accès aux données et à l'internet – Avenant n°1 sans incidence financière : ajout d'un prix au BPU pour permettre la mise en cluster du fortigate 50D bundle sur 1 an.
20-003	04/11/19	Modification de la régie de recettes – Occupation du domaine public – Marché de Noël nouvellement intitulée régie de recettes budget « Fêtes » : Noël et Saint Valentin – La décision n°16-418 du 18 novembre 2016 est abrogée.
20-004	01/07/19	Contrat de maintenance, services et hébergement pour l'application pour téléphones mobiles et tablettes de la Ville pour une durée de 4 ans au du 1er juillet 2019 au 30 juin 2023 – Société Lumiplan Ville.
20-005	14/01/20	Réhabilitation et extension de l'Ecole Nationale – Demande de subventions auprès : - de l'Etat au titre de la DETR et/ou de la DSIL ou de tout autre fonds - en 2020 pour la tranche fonctionnelle 1 : réhabilitation de bâtiments pour y installer l'école maternelle (bâtiment de la police municipale et bâtiment 1), en 2021 pour la tranche fonctionnelle 2 : réhabilitation et extension de l'école élémentaire (bâtiments 2 et 3) et en 2022 pour la tranche fonctionnelle 3 : réhabilitation de l'école élémentaire et restauration scolaire (bâtiment 4), - du Conseil départemental du Gard pour l'ensemble de l'opération, - du Conseil Régional d'Occitanie pour l'ensemble de l'opération
20-006	24/01/20	Renouvellement sous-location bail dérogatoire – Local sis 9 place Georges Clemenceau, parcelle AX n°212 – Commune de Beaucaire au profit de Mme Françoise FEY pour une durée d'un an du 1er février 2020 au 31 janvier 2021.
20-007	25/11/19	Inauguration du skate-park le dimanche 1er Décembre 2019 – Contrat de prestation de service avec l'Association Old Skullz Skateboard pour l'animation avec démonstration par des riders aguerris suivie d'initiation - Mise à disposition de 4 riders pour une démonstration sur le skate-park ainsi que d'un éducateur diplômé (BEES) spécialisé en sports de glisses pour les initiations destinées aux personnes

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20059-DE

		sur place, avec fourniture du matériel nécessaire, à savoir des skateboards et 10 kits de protection complets (casques, protèges poignets, coudes et genoux).
20-008	09/01/20	Renouvellement de l'adhésion à l'Association Ville et Métiers d'Art pour l'année 2020.
20-009	10/05/19	Courses Camarguaises – Saison 2019 – Contrat de prestation de services avec les Ecuries de Faustine pour sa participation à la Capelado à l'occasion de la 2ème journée du Muguet d'Or le dimanche 12 mai 2019.
20-010	28/01/20	Marché – Prestations de services d'assurances construction concernant la souscription d'une assurance Dommages Ouvrages avec extension Constructeur non réalisateur et tous risques chantier dans le cadre de la réalisation de l'extension du Groupe Scolaire Garrigues Planes sur la commune de Beaucaire : Lot n° 1 : Assurance « Dommages ouvrage avec extension de garantie CNR (Variante imposée) » avec la SMABTP Lot n° 2 : Assurance « tous risques chantier » avec la SMABTP.
20-011	27/01/20	Accompagnement juridique dans le cadre de la réalisation de l'extension du Groupe Scolaire Garrigues Planes sur la Commune de Beaucaire – Maître Flora LABOURIER.
20-012	27/12/19	Bail portant sur des locaux communaux à usage de bureaux de stockage de matériel et deux places de stationnement - Parcelle AO n°43 – Commune de Beaucaire au profit du Secours Populaire Français pour une durée d'un an du 1er janvier 2020 et 31 décembre 2020.
20-013	28/01/20	Renouvellement de l'adhésion à l'Association pour le Développement de l'Information Culturelle et Touristique (AD.I.C.T) pour l'année 2020.
20-014	28/01/20	Renouvellement de l'adhésion à l'Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques (ANETT) pour l'année 2020.
20-015	17/01/20	Renouvellement de l'adhésion à l'Association « Immeubles en Fête » pour la Fête des voisins le vendredi 29 mai 2020.
20-016	30/01/20	Marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'Ecole Nationale à Beaucaire – Sélection des 3 candidats (parmi 40 candidatures) admis à présenter une offre dans le cadre de la consultation de la maîtrise d'œuvre : Pli n°2 : Groupement ALEXANDRE SENAC Architecte (mandataire) / ANDRE NICOLAS EIRL / SAS QUATORZE IG / BE INGECOR / ATELIER ROUCH / SOLEA-BTP Pli n°33 : Groupement TLA THOMAS LANDEMAINE ARCHITECTE (mandataire) / KOMBO ARCHITECTES / SARL CALDER INGENIERIE / ENERGIE R BET / EGSA BTP / BPTEC POISSONNIER Pli n°31 : Groupement HB MORE ARCHITECTE / SARL IG BAT / SARL ENERGETEC BE / BE INGECOR / ATELIER ROUCH / FONDASOL.
20-017	12/12/19	Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle de Noël pour les écoles élémentaires de la Ville avec l'Association « Le Quai des Arts » pour 6 représentations - « Les lutins du théâtre » pour les classes de CP et CE1 et « Nestor Brisebûche et la forêt ensorcelée » pour les classes de CE2, CM1 et CM2.
20-018	01/10/19	Animations musicales pour les enfants du multi-accueil « Les Enfants d'Hélios » pour répondre aux besoins d'éveil des enfants - Convention avec l'Association l'Escapade Musicale du 10 octobre 2019 au 25 juin 2020 pour 19 séances d'une heure.
20-019	30/08/19	Convention de mise à disposition du terrain de base ball au Club les Chevaliers pour la saison 2019-2020 du 1er septembre 2019 au 30 juin 2020.
20-020	06/01/20	Péril imminent sur un immeuble situé 11 rue Eugène Vigne, section AY 111 – Référé expertise auprès du Tribunal Administratif de Nîmes (dossier n°1904306-0) – Frais et honoraires d'expert - de M. Christian MARTINEZ.
20-021	19/12/19	Abroge et remplace la décision n°17-299 du 22 décembre 2017 – Modification de la régie de recettes et d'avances pour le théâtre et les animations culturelles.
20-022	26/12/19	Fixation des tarifs des Courses Camarguaises à compter du 1er janvier 2020 : Palme d'Argent, Muguet d'Or, Souvenir Marius Gardiol et Palme d'Or. Tarifs inchangés.

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20059-DE

20-023	19/11/19	Week-end de l'Agriculture et du Terroir 2020 – Demandes de subventions auprès du Conseil Régional d'Occitanie, du Conseil Départemental du Gard et de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence (CCBTA).
20-024	17/01/20	Convention avec l'Association « Les Petits Débrouillards Occitanie » pour la réalisation et l'animation d'ateliers scientifiques (Ateliers sciences en partage / Ateliers créa) à la Bibliothèque Municipale – Un mercredi par mois, une semaine en avril et une semaine en juillet.
20-025	04/02/20	Saison Culturelle 2019/2020 – Remboursement de la billetterie de la séance du 23 novembre 2019 - Mathieu SEMPERE – Séance annulée pour cause de crue du Rhône, reportée au vendredi 28 février 2020 - Remboursement des personnes étant indisponibles à cette nouvelle date.
20-026	14/01/20	Atelier d'écriture et d'Arts plastiques à la Bibliothèque Municipale le mercredi 26 février 2020 – Convention avec l'auteur jeunesse Virginie MAILLOT.
20-027	12/06/19	Week-end de la Tradition - Contrat de prestation de service avec l'association Soie et Velours pour l'animation d'une reconstitution historique des fiançailles au temps de Napoléon III et l'organisation d'une exposition le samedi 15 Juin 2019.
20-028	05/02/20	Saint Valentin – Contrat de cession de droit de représentation avec la SAS VEGAS PRODUCTIONS pour un spectacle nommé « Body Exciting » le samedi 15 février 2020 au Casino Municipal.
20-029	17/01/20	Local sis 23 rue Nationale, parcelle AW n°46 - Résiliation de bail anticipée à la demande du locataire à compter du 31 janvier 2020 - Commune de Beaucaire au profit de M. Tony MAIMONE.
20-030	19/07/19	Courses Camarguaises – Saison 2019 – Contrat de prestation de services avec la Manade CUILLE FRERES pour la location d'un taureau à l'occasion de la Finale de la Palme d'Or le lundi 29 juillet 2019.
20-031	19/07/19	Courses Camarguaises – Saison 2019 – Contrat de prestation de services avec la Manade BON pour la location d'un taureau à l'occasion de la deuxième journée de la Palme d'Or le dimanche 21 juillet 2019
20-032	19/07/19	Courses Camarguaises – Saison 2019 - Contrat de prestation de services avec la Manade BLATIERE pour la location d'un taureau à l'occasion de la Palme d'Argent le jeudi 25 juillet 2019.
20-033	11/02/20	Marché 2019-023 – Maintenance des équipements de la Ville de Beaucaire Lot n°1 : entretien, maintenance et vérification des ascenseurs, monte-charge, monte dossier, plateforme et élévateurs de personnes à mobilité réduite de la Ville de Beaucaire – SAS PACA ASCENSEURS SERVICES pour une durée d'un an à compter de la date de de notification, reconductible 3 fois par période d'un an. Les montants annuels (sans minimum et 100 000 € HT de maximum annuel) sont identiques pour chaque période. Lot n°2 : maintenance préventive et corrective de l'installation de production photovoltaïque de la crèche municipale « Les Enfants d'Hélios » de la Ville de Beaucaire – Société INEO MPLR pour une durée d'un an à compter de la date de de notification, reconductible 3 fois par période d'un an. Les montants annuels (sans minimum et 50 000 € HT de maximum annuel) sont identiques pour chaque période.
20-034	06/01/20	Modification de la régie de recettes animations commerciales, modifiant la décision n°16-083 du 17 Mars 2016 – L'article 6 de la décision n°16-083 est modifié comme suit : « le montant maximum de l'encaissement que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 6 000 € ». L'article 7 de cette même décision de 2016 est modifié comme suit : « Un fonds de caisse d'un montant de 5 000 € est mis à disposition du régisseur ».
20-035	05/12/19	Marché de Noël 2019 – Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec l'association Princesse Cascarabia pour la représentation de deux spectacles les samedi 7 et dimanche 8 décembre 2019 sur la Place Georges Clemenceau.

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20059-DE

20-036	05/12/19	Marché de Noël 2019 – Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec l'Association COULEUR DU MONDE - COMPAGNIE BILOBA pour une prestation de déambulation « Crystal des Neiges » le dimanche 8 décembre 2019.
20-037	30/01/20	American Bike le 1er Mai 2020 – Contrat de prestation de services avec BLADE STUNT pour la présentation de trois spectacles d'acrobaties à moto sur la Place Jean Jaurès.
20-038	05/12/19	Marché de Noël 2019 – Contrat de prestation de services avec M. Bernard LAFOREST pour la mise à disposition de moutons pour les transhumances des vendredi 6 et samedi 7 décembre 2019.
20-039	17/12/19	Convention de mise à disposition et d'utilisation du gymnase Angelo Parisi au Club UHTB pour la saison 2019-2020 du 1er septembre 2019 au 30 juin 2020.
20-040	19/02/20	Marché de prestations intellectuelles : CSPS ; CT ; Diagnostics analyses et contrôles : amiante et plomb ; multi-diagnostics ; analyse et contrôle : autre que l'amiante et le plomb ; études géotechniques ; études structures ; mission de géomètre expert ; mission de détection et géolocalisation de réseaux enterrés – Lot n° 7 : mission de géomètre expert – Avenant n° 1 sans incidence financière – Ajout de nouveaux prix au BPU - CABINET SIRAGUSA SELARL.
20-041	10/02/20	Marché de travaux courants d'entretien, de grosses réparations et d'investissement dans les bâtiments et sites divers de la Commune, lot n°7 : plomberie, chauffage – Avenant n° 1 sans incidence financière – Ajout de nouveaux prix au BPU – SAS THERMI SUD.
20-042	13/02/20	Auto contrôle de la station d'épuration - VEOLIA COMPAGNIE GENERALE DES EAUX.
20-043	20/02/20	Marché de travaux courants d'entretien, de grosses réparations et d'investissements dans les bâtiments et sites divers de la Commune - Lot n°5 plâtreries et peinture – Avenant n° 1 sans incidence financière – Ajout de nouveaux prix au BPU.
20-044	24/01/20	Marché de travaux n°2019-021 – Travaux de déconstruction et de désamiantage d'un ensemble de bâtiments dans le cadre des études pré-opérationnelles pour la mise en œuvre du projet Ville Sud Canal de Beaucaire – Avenant n°1 – Ajout, comment attendu à ce stade, de la prestation de réalisation des travaux de désamiantage du hangar à bateaux, conduisant à modifier l'article 4 de l'acte d'engagement - SARL CASTELNAU DEMOLITION.
20-045	28/02/20	Marché – Maintenance des équipements de la Ville de Beaucaire, lot n°1 Entretien, maintenance et vérification des ascenseurs, monte-charge, monte-dossier, plateforme et élévateurs de personnes à mobilité réduite de la Ville de Beaucaire – Avenant n° 1 sans incidence financière – Ajout d'un nouveau prix au BPU – SAS PACA ASCENSEURS SERVICES.
20-046	30/01/20	American Bike le 1er mai 2020 - Contrat de prestation de services avec le GLOBE DE LA MORT (M. Michaël BERTHON) pour trois spectacles d'acrobaties à moto dans une sphère.
20-047	03/03/20	Avenant n°1 au bail - Local sis 19 boulevard Maréchal Foch, parcelle AN n°221 – Mme Monique BOURELY veuve BIERRY au profit de la Commune de Beaucaire – Prolongation du bail initial jusqu'au 3 mars 2022.
20-048	03/03/20	Sous-location bail dérogatoire - Local sis 19 boulevard Maréchal Foch, parcelle AN n°221 – Commune de Beaucaire au profit de M. Loïc GONFOND pour une durée de 24 mois à compter de la signature dudit bail, avec une remise de 30% pendant 24 mois.
20-049	01/10/19	Convention de formation passée avec AIGA SAS – Formation à l'utilisation du logiciel NOE les 3 et 4 octobre et le 29 novembre 2019 pour un agent.
20-050	10/03/20	Marché de maintenance et fourniture des installations des bâtiments communaux de la Ville de Beaucaire, lot n°1 Maintenance, fourniture et vérification des extincteurs, RIA, exutoire de fumées et rideau d'eau – Avenant n° 1 sans incidence financière – Ajout de nouveaux prix au BPU - Société SLMI.
20-051	17/02/20	Convention de formation passée avec le GRETA DU GARD - « Enseignements professionnels du CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance » du 6 janvier

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20059-DE

		2020 au 31 janvier 2020 (84 heures) - Période préparatoire au reclassement d'un agent pour inaptitude physique.
20-052	12/03/20	Marché n°2019-013 – Fourniture et livraison d'engins et de matériels pour les services techniques et espaces verts – Relance du lot n° 3 « Tondeuses frontales auto-portées et outillage motorisé divers » – SARL SGE GARCIA.
20-053	30/01/20	Chante à Beaucaire le samedi 30 mai 2020 – Tarifs d'inscriptions au concours de chant (restés inchangés).
20-054	13/03/20	Marché – Impression des supports de Communication de la Ville de Beaucaire, lot n° 12 Impression, façonnage et livraison de la billetterie – Avenant n° 1 sans incidence financière pour permettre l'ajout de prix nouveaux afin d'avoir une meilleure flexibilité dans le nombre de billets dans un carnet – SOCIETE PUBLIC IMPRIM.
20-055	16/05/18	Contrat d'hébergement du progiciel ORPHEE et du portail internet – Contrat avec la Société C3rb Informatique pour une durée de 8 mois du 1er mai 2018 au 31 décembre 2018, reconductible sur année civile par tacite reconduction, par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 2 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2020.
20-056	16/05/18	Maintenance du logiciel ORPHEE – Avenant n°1 sans incidence financière modifiant l'article 8 du contrat - Société C3rb Informatique. Sont supprimées les obligations pour la commune liées à l'hébergement sur ses serveurs propres.
20-057	02/01/19	Maintenance du logiciel ORPHEE – Contrat avec la Société C3rb Informatique pour une durée initiale ferme d'un an à compter du 1er janvier 2019, reconductible par année civile, par tacite reconduction, par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 2 ans sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2021.
20-058	27/11/19	Convention de prestation de service avec l'Association « ESCOLO DE TRADICIOUN DE BEU-CAIRE » pour l'animation de l'inauguration des Santonales le 29 novembre 2019.
20-059	17/03/20	Marché – Impression des supports de communication de la Ville de Beaucaire, lot n° 6 : impression, façonnage et livraison des Aquilux – Avenant n° 1 sans incidence financière pour permettre un plus large choix des formats d'aquilux (avec notamment une épaisseur plus importante pour une meilleure résistance au vent) – Société PICTO.
20-060	17/03/20	Marché – Impression des supports de communication de la Ville de Beaucaire – Lot n°7 : impression, façonnage et livraison de banderoles – Avenant n° 1 sans incidence financière pour permettre un plus large choix de formats de bâches – Société PICTO.
20-061	13/02/20	Renouvellement de l'adhésion pour l'année 2020 à l'association ADULLACT.
20-062	30/03/20	Marché – Impression des supports de communication de la Ville de Beaucaire, lot n°1 : impression, façonnage et livraison des petits formats (invitations et flyers) – Avenant n° 1 sans incidence financière pour permettre d'avoir un plus large choix de formats – Société JF IMPRESSION.
20-063	13/03/20	Contrat pour un séjour au ski au centre d'hébergement « Les Jonquilles » à Saint Julien en Champsaur (05) du lundi 10 au jeudi 13 février 2020 pour les enfants de l'accueil de loisirs primaire de la Ville de Beaucaire comprenant hébergement en pension complète (4 jours / 3 nuits), le matériel de ski (équipements complets), les forfaits remontées sur 2 jours, une activité chiens de traineaux, un moniteur ESF et le transport aller/retour Beaucaire – Saint Julien en Champsaur.
20-064	30/03/20	Marché 2019-020 – Fourniture et livraison de matériels sportifs de la Ville de Beaucaire – Société CASAL SPORT, SPORT ET LOISIRS pour une durée d'un an à compter de la date de notification, reconductible 3 fois par période d'un an. Les montants annuels (sans minimum et montant maximum annuel de 30 000 € HT) sont identiques pour chacune des périodes.
20-065	09/12/19	Contrat de prestation de services avec la société ALES GONFLABLES pour la mise à disposition de plusieurs attractions et d'un animateur pour les centres de loisirs

Envoyé en préfecture le 15/05/2020
Reçu en préfecture le 15/05/2020
Affiché le 15/05/2020
ID : 030-213000326-20200515-DEL20059-DE

		primaire et maternel de la ville de Beaucaire à l'approche des fêtes de Noël le mercredi 11 décembre 2019.
20-066	05/03/19	Assistance N4DS – Assistance de la société CIRIL, éditrice du logiciel de ressources humaines, afin de procéder à la déclaration des données sociales 2018.
20-067	10/04/20	Réhabilitation / extension de l'Ecole Nationale à Beaucaire – Souscription de : La mission de contrôle technique avec la Société DEKRA INDUSTRIAL SAS, La mission de coordination SPS avec la Société BUREAU ALPES CONTROLES.
20-068	21/04/20	Renouvellement de l'adhésion pour l'année 2020 à l'Union des Villes Taurines Françaises (UVTF).
20-069	01/10/18	Formation logiciel finances (marchés et immobilisations) suite au changement de version (6-7 vers 7-2 puis 7-3) – 4 utilisateurs la première journée de formation, 3 utilisateurs la deuxième journée – Prestation pour la consolidation des données - Société CIRIL GROUP.
20-070	30/12/19	Convention de formation passée avec AMT FORMATIONS – Utilisation de la PEMP cat 1B.R386 avec CACES – Un agent concerné pour la session des 17 et 19 décembre 2019.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la liste des décisions n°19-441 à 20-070 présentée ci-dessus et envoyée à tous les conseillers avec l'ordre du jour,

PREND ACTE de ce que ces décisions ont été présentées.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

MAIRIE DE BEAUCAIRE (Gard)

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire

ONT VOTE
UNANIMITE